



Rencontre sur l'enseignement du français durant la scolarité obligatoire,

organisée par le CSP le 17 juin 2015

Contribution 2 de *Sauver les lettres*, 06/2015

Amendements aux Projets de programmes de français - cycles 2, 3 et 4

FRANÇAIS cycle 2

À l'école maternelle, les élèves ont développé des compétences dans l'usage du langage oral et appris à parler ensemble, entendu et compris des textes, découvert la fonction de l'écrit et commencé à en produire. L'acquisition de vocabulaire, la conscience phonologique et la découverte du principe alphabétique, l'attention aux régularités de la langue et l'entraînement aux gestes essentiels de l'écriture leur ont donné des repères pour poursuivre les apprentissages en français.

L'enseignement du français consolide les compétences de l'élève pour communiquer et vivre en société, il facilite son entrée dans tous les domaines d'enseignement et leurs langages, structure chacun dans sa relation au monde et participe à la construction de soi.

Un apprentissage explicite du français est organisé à raison de plusieurs séances chaque jour. Le code alphabétique fait l'objet d'activités systématiques tant que l'élève en a besoin. Les activités de lecture et d'écriture de mots, de phrases sont quotidiennes et les relations entre elles permanentes. La compréhension est enseignée spécifiquement. L'oral s'enseigne dans des situations d'apprentissage tout au long du cycle, et la production de textes est régulière. ~~Pour l'étude de la langue, l'observation et la manipulation des énoncés et des formes, leur classement et leur transformation constituent des activités privilégiées.~~¹

L'étude de la langue doit faire l'objet d'une progression rigoureuse, apte à éveiller chez l'élève une conscience claire des structures syntaxiques mises en œuvre à l'écrit. Les notions grammaticales qui constituent des repères communs dans cette conscience de la langue doivent être soigneusement expliquées, et pas seulement décrites à travers une série de propriétés distributionnelles. À cette fin, la leçon de grammaire est indispensable. Pour conduire cette leçon, le professeur choisira la démarche qui lui semblera la plus adaptée à son objet et à ses élèves. Toutefois, il n'oubliera pas d'établir des liens réguliers entre la grammaire et les autres domaines du français.

Langage oral

La maîtrise du langage oral permet à l'élève d'être actif dans les échanges verbaux, d'y construire sa place en formulant un point de vue ou une proposition, en acquiesçant, en contestant, ou simplement en écoutant ; elle lui permet aussi de partager une curiosité, une observation, une interprétation, une connaissance, un savoir-faire ou un savoir-être ; elle permet de formuler une interprétation ou une hypothèse, d'expliquer un raisonnement. L'attention portée à la qualité et à l'efficacité du langage oral de l'élève et aux interactions verbales reste soutenue en toute situation durant le cycle.

Développer la maîtrise de l'oral suppose d'accepter essais et erreurs dans le cadre d'une approche organisée. Cela repose sur un entraînement à produire des discours variés, adaptés et compréhensibles, permettant ainsi à l'élève d'acquérir un langage plus élaboré et plus structuré.

Se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale

L'élève s'approprie progressivement les **codes d'expression et de communication**, il respecte les règles de prise de parole qui garantissent l'expression et le respect de chacun.

Il sait adapter le registre de langue et le degré d'explicitation en fonction des enjeux et des situations d'interaction : il distingue parler en classe et parler dans la cour de récréation, parler avec le maître et avec les camarades, parler durant le travail scolaire et dans les moments de détente.

Il contrôle de mieux en mieux la compréhension de ses propos par l'interlocuteur, reformule pour expliciter, distingue son point de vue de celui des autres, accepte la responsabilité de ce qu'il a dit.

¹ Remplacer la prescription d'une méthode insuffisante par l'affirmation de l'importance de l'étude de la langue.

L'élève apprend à coopérer pour élaborer une conversation ou un débat en respectant le thème ou en indiquant la relation introduite (illustration, complémentarité, divergence, ...) ; il apprend à se remémorer les étapes de l'élaboration, à les reformuler de façon synthétique et à en établir les conclusions. Il situe son propos et recourt à des moyens pour le **modaliser** (apporter des nuances : affirmation, expression du doute ou de la vraisemblance ; implication dans la prescription ou le conseil). Les moyens linguistiques pour justifier, argumenter ou expliquer s'affinent pour tenir compte de ce que les autres pensent, croient, savent, ressentent, imaginent. L'élève peut commencer à discuter en groupe pour rechercher un accord.

Les pratiques de classe permettent à l'élève de construire des compétences nécessaires à une parole plus audible et plus efficace, notamment en grand groupe : articulation des mots et des phrases prononcés, adaptation de la voix à la situation de communication, modulation du débit, de l'intonation et de la gestuelle.

Avec le théâtre ou la poésie, l'élève récite et interprète des textes en prose ou des poèmes assez courts. En classe, il prépare sa prise de parole en réalisant une affiche ou en prenant quelques notes, sa lecture à voix haute ou sa récitation en essayant des choix de diction.

Pratiquer différentes formes de discours

L'élève dépasse le cadre des conversations ordinaires avec des proches pour mettre en œuvre des conduites langagières dans des contextes exigeant des propos de plus en plus structurés et explicites.

L'élève devient plus habile à raconter un événement ou une histoire, à décrire une image, un paysage ou un dispositif, à expliquer un raisonnement ou une procédure. Il se familiarise avec les connexions permettant d'enchaîner les propos, avec un vocabulaire pertinent. Il commence à se familiariser avec les formes d'écrits propres aux différents domaines disciplinaires.

Concevoir les liens et les différences entre langue orale et langue écrite

Les compétences acquises par l'élève dans la langue orale sont essentielles pour mieux maîtriser l'écrit. De même, la maîtrise progressive des usages de la langue écrite permet un oral plus formel, plus développé et mieux structuré.

La **dictée à l'adulte** reste, tout au long du cycle 2, un moyen pour conduire l'élève à différencier la langue orale de la langue écrite. Les pratiques qui permettent de mettre à distance l'oral produit (enregistrement, critique par des pairs ou par le maître) conduisent l'élève à objectiver les formes ordinaires et leurs variantes, à faire des remarques critiques sur des choix de mots ou de formes syntaxiques. La lecture à haute voix, la diction ou la récitation de textes sont une occasion de réfléchir aux choix à opérer en matière d'**intonation**, de rythme, de timbre de voix, de gestuelle. Ces activités permettent de compléter la compréhension du texte en lecture et de faire apparaître, notamment dans les œuvres littéraires, ce que les codes de l'écriture ne transcrivent pas, comme la crédibilité à allouer à l'**énonciateur** (ironie, rétention d'information, mauvaise foi par exemple) ou l'état émotionnel des personnages.

Compétences attendues en fin de cycle

- Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute ou d'interactions de plusieurs minutes et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension.
- Se situer dans la communication orale et produire des énoncés clairs (diction, volume, **adresse**), en tenant compte de l'objet du propos et des interlocuteurs (statut social, réactions).
- Produire des **formes discursives** organisées et diversifiées : reformuler, donner des instructions pour une réalisation commune, relater un événement vécu ou imaginé que l'interlocuteur ne connaît pas, décrire pour construire une représentation utile, participer à un débat.
- S'exercer à un oral plus formel lors de présentation de travaux de groupe par exemple:

Composantes de ces compétences	Connaissances et capacités associées	Exemples d'activités et ressources possibles
Écouter et comprendre des messages oraux	- Connaissance des règles régissant les comportements d'écoute : maintien de l'attention et, en fonction de l'enjeu, repérage des éléments importants ou nouveaux, mémorisation de leur enchaînement...	- Pratique de jeux d'écoute. - Activités de reformulation, de restitution d'informations ou de préparation de questions à partir d'une histoire entendue, d'un texte documentaire, d'un document audio ou vidéo.
Dire	- Maîtrise de la prononciation et de l'articulation dans l'oral spontané, ainsi que du débit et de l'intonation dans l'oral préparé. - Repérage des formes de communication non-verbale (posture, regard, gestuelle, mimiques).	- Pratique de jeux vocaux , diction, enregistrement de sa voix. - Mise en voix de contes, de textes divers, de poèmes (interprétation, récitation, lecture expressive, ...). - Réalisation de courtes présentations . - Prise de parole face au groupe.
Exprimer un point de vue personnel, ses sentiments, ses opinions	- Lexique des émotions, des sentiments.	- Expression ou partage d'un ressenti, d'émotions, de sentiments vis à vis d'objets de différentes natures (textes littéraires, œuvres d'art,...), débats.
Pratiquer le langage dans des interactions sociales	- Connaissances des règles conversationnelles .	- Entraînement à des comportements langagiers (respecter la parole de l'autre, prendre son tour de parole, ne pas parler pour ne rien dire, rester dans le

		propos, exprimer un refus, demander quelque chose, s'excuser, remercier). - Jeux de rôle. - Conduite de projets.
Pratiquer le langage pour élaborer les savoirs	- Connaissance de caractéristiques de conduites langagières : raconter, rendre compte, exposer, argumenter, décrire, prescrire... - Vocabulaire spécifique des domaines d'enseignement. - Connaissance de moyens pour exprimer le doute, la certitude, la causalité, la chronologie.	- Travail collaboratif, étayage entre pairs. - Activités de catégorisation. - Présentation de travaux. - Acquisition du vocabulaire de la classe.
<p>Repères de progressivité : Les compétences se construisent très progressivement au cours du cycle. Elles sont à évaluer dans le cadre d'activités en français et dans d'autres domaines d'enseignement.</p> <p>Au CP, les élèves découvrent des règles de communication et d'expression orale correspondant à différentes situations d'échange ou de prise de parole. En CE2, ils sont capables de formuler ces règles, de les rappeler, de veiller eux-mêmes à ce qu'elles soient respectées.</p> <p>Au CP, ce n'est que lors d'interactions en petits groupes que les élèves parviennent à tenir compte des propos de leurs camarades. En CE2, ils sont capables de participer à des échanges impliquant la classe et de jouer des rôles différents dans des échanges en petits groupes.</p> <p>Au CP, les élèves improvisent lorsqu'ils prennent la parole, en CE2, ils peuvent s'appuyer sur des notes ou des documents pour présenter un propos organisé et préparé, plus précis dans sa formulation.</p> <p>Pour favoriser une progression, il convient de programmer des activités langagières qui permettent à l'élève de se confronter à leur diversité.</p> <p>L'étayage du maître, fort en début de cycle, diminuera en fonction des compétences acquises par chacun.</p>		
<p>Ces compétences dans d'autres enseignements : Tous les enseignements de l'école offrent des situations où le langage oral permet de construire des savoirs spécifiques (rendre compte d'expériences, expliciter une démarche en mathématiques, décrire en arts visuels ou dans questionner le monde, expliquer des règles en EPS, etc.).</p>		

Lecture et écriture

La lecture et l'écriture sont deux activités intimement liées : lire suppose de traiter les choix d'écriture du texte ; écrire consiste à donner à lire et l'élève qui écrit « passe dans les coulisses », il expérimente les moyens de faciliter la compréhension du lecteur ou ceux qui permettent de créer des textes demandant à être interprétés. De même que production orale et compréhension orale se renforcent l'une l'autre, de même lecture et écriture contribuent à entrer véritablement dans l'écrit.

Lecture et compréhension de l'écrit

L'acquisition de la lecture² Le développement de la compréhension s'effectue tout au long de la scolarité mais il est essentiel que la lecture d'un texte simple de quelques lignes soit acquise en fin de CP. On mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à cette fin. Au cycle 2, l'élève devient autonome, progressivement il parvient à lire seul des textes variés, adaptés à son âge, engage à élargir le champ des connaissances. La pratique des textes conduit l'élève à modifier sa relation à l'exercice de sa pensée, à accroître les références disponibles, à multiplier les objets de curiosité ou d'intérêt.

L'acquisition de la lecture remodèle profondément la vie intellectuelle des élèves : certains ont besoin d'une attention particulière pour l'accepter, tous ont besoin qu'on explicite les savoirs et savoir-faire mobilisés, tous ont besoin de temps et de disponibilité à l'étude.

Identifier les mots écrits

La capacité à identifier des mots écrits demande que l'élève reconnaisse les lettres dans leurs formes variées (manuscrites ou d'imprimerie, majuscules ou minuscules), qu'il sache les orienter. Il faut qu'il conçoive ce qu'est un mot. Il est encore nécessaire, en s'appuyant sur une claire conscience phonologique, qu'il comprenne le principe alphabétique qui met en relation des lettres et les phonèmes. Pour y parvenir, il faut qu'il dépasse les seules stratégies analogiques ("c'est comme dans...") qui ont pu soutenir à l'école maternelle les efforts pour identifier des mots, qu'il fasse l'expérience de la stabilité des relations entre phonèmes et graphèmes et, de façon symétrique, des relations entre graphèmes et phonèmes, qu'il perçoive comment ces relations, relativement stables, constituent un système.

L'élève développe sa perception des syllabes et, à l'intérieur de celles-ci, des phonèmes réalisés ; il est conduit à associer les phonèmes et les graphèmes ; il élabore puis exerce les processus de décodage et d'encodage de mots, de phrases, de textes. Une attention particulière est portée aux difficultés de la fusion des phonèmes en syllabes, de la

² Il est très dangereux de laisser penser, dans les programmes officiels, que la lecture courante de textes brefs et simples ne serait plus un objectif de fin de CP.

fusion des syllabes en mots.

Dès le CP, occasionnellement, le statut des graphèmes sans valeur phonique ("lettres muettes") est expliqué : lettres qui distinguent des homophones (vingt / vin), qui marquent une relation syntaxique (-ent des verbes ; marques de genre et de nombre des adjectifs), lettres qui sont un **héritage du passé** (heure, temps).

L'identification des mots doit devenir de plus en plus aisée. Elle est soutenue par un travail de mémorisation de formes orthographiques : copie, restitution différée, encodage. L'augmentation de la quantité de lecture, les lectures réitérées ou la lecture de textes apparentés conduisent à une automatisation progressive. Relire plusieurs fois un même livre qui a plu est encouragé.

Comprendre les textes

La compréhension est le but de toutes les lectures, mais elle doit être travaillée à de multiples occasions, notamment dans des **situations d'écoute** qui permettent de s'appuyer sur les compétences en langue orale. Les particularités de la communication écrite, dont la permanence du message et l'absence de l'interlocuteur, demandent un enseignement spécifique ; il doit être d'autant plus explicite que la compréhension ne s'observe pas et qu'elle advient le plus souvent à l'insu de celui qui comprend.

La lecture à voix haute, pratiquée selon diverses modalités, assure aussi des progrès dans la vitesse et la fluidité du décodage. Cette plus grande aisance rend plus disponible pour exercer sa compréhension.

Comprendre suppose d'accéder à l'information portée par les mots et leurs relations. Pour faciliter cela il faut que l'acquisition du vocabulaire fasse l'objet d'une attention soutenue (traitement des mots inconnus et mémorisation). Comprendre exige aussi d'intégrer les éléments d'information et de construire une image globale cohérente de ce qui a été compris. Il faut donc apprendre à être attentif aux relations entre les mots du texte (par exemple, les relations entre les noms et les pronoms qui représentent un même personnage ou un même objet) ainsi qu'aux mots qui signalent des relations entre différents éléments du texte, notamment ceux qui informent sur la chronologie des événements rapportés ou sur leurs rapports. Mais comprendre suppose également d'aller au-delà de ce qui est exprimé explicitement dans le texte qu'on lit. Il faut convoquer des connaissances sur ce dont parle le texte et rétablir des liens de cause à effet même si ceux-ci ne sont pas exprimés directement par le texte. Confronter les informations portées par le texte avec celles de l'illustration peut parfois y contribuer. L'étayage de l'enseignant et les discussions sur ce qu'on a compris du texte sont essentiels pour apprendre à hiérarchiser les informations, à évaluer sa propre compréhension (repérage des zones problématiques ou des lacunes du texte) et surtout pour apprendre à se construire une représentation de ce dont parlent les textes qu'on lit.

En fonction de la nature du texte à lire, l'élève apprend à prêter attention aux éléments qui sont les plus importants pour se représenter ce que raconte un récit, pour comprendre ce qu'explique un documentaire ou pour ressentir ce qu'une poésie cherche à exprimer. Ces opérations s'exercent aussi dans des lectures autonomes : les élèves empruntent régulièrement à la bibliothèque des livres adaptés à leur âge, à leurs capacités et à leur culture. Un dispositif est prévu pour parler en classe de ces lectures personnelles.

S'orienter dans le monde des écrits

La poursuite de la compréhension sert à apprendre à mieux lire. Chercher à comprendre offre au lecteur des manières nouvelles de penser, de se représenter ou de vivre le monde et soi-même, déclenche parfois le seul plaisir de trouver des formes linguistiques à sa convenance. L'élève est convié à exprimer, par la parole ou le dessin, sa compréhension ou représentation de la situation, ses plaisirs ou déplaisirs, son étonnement, ses interrogations, ses appréciations. Ces réactions peuvent se confronter, se justifier et s'affiner lors de débats.

Par la fréquentation d'œuvres complètes, l'élève se familiarise avec la littérature adaptée à son âge. Celle-ci ne saurait se limiter aux albums et autres récits pour la jeunesse. Si la place de tels textes est évidente en cycle 2, le professeur veillera aussi à familiariser, en particulier à travers la poésie, avec les grands auteurs accessibles à chaque âge. Il pourra s'appuyer sur la liste recommandée par le Ministère de l'Éducation Nationale. # L'élève construit des repères autour de genres, de séries, de collections, d'auteurs : ce sont des guides pour lever par comparaison un problème de compréhension, pour détecter une allusion, pour éclairer un choix, pour conforter ou infléchir une réaction.

Compétences attendues en de fin de cycle		
- Savoir décoder les mots inconnus réguliers et proposer un encodage plausible pour des mots inconnus réguliers ou irréguliers et fréquents.		
- Lire et comprendre des textes adaptés à l'âge et à la culture des élèves.		
- Lire à voix haute avec fluidité, après préparation, un texte d'une demi-page.		
Composantes de ces compétences	Connaissances et capacités associées	Exemples d'activités et ressources possibles
Décoder et encoder	- Conscience phonologique. - Reconnaissance des lettres, connaissance des relations entre phonèmes et lettres et entre lettres et phonèmes. - Mémorisation de la forme orthographique	- Activités orales, identification des syllabes et des phonèmes. - Localisation des phonèmes (dans le mot et dans la syllabe) - Fusion des syllabes en mots puis comparaison à

	<p>des mots.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la valeur sonore de certaines lettres selon le contexte (valeur du -s- entre deux voyelles (valeur du -c- et du -g- en présence ou en l'absence d'un -i- ou un -e). - Conception de ce qu'est un mot (famille de mots, affixes, morphologie dérivative). 	<p>l'oral avec le vocabulaire connu, fusion des phonèmes en syllabes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités portant sur la relation entre les sons et leur transcription : segmentation du mot en phonogrammes, épellation, dénombrement des lettres, repérage d'éventuelles singularités. - Segmentation en mots d'une phrase lue auparavant. - Comparaison du mot à décoder avec l'affichage. - Copie. - Encodage de mots écriture sous la dictée.
Oraliser et développer la fluidité de lecture	<ul style="list-style-type: none"> - Ponctuation. - Distinction entre-intonations (assertion, exclamation, interrogation...). - Expressivité (variations : hauteur, intensité, rythme). 	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture et relectures, lecture par groupe de mots, lecture à plusieurs voix, lecture alternée. - Lecture à des auditeurs qui ne connaissent pas le texte. - Mise en voix et en espace. - Écoute de sa voix (enregistrement).
Comprendre un texte et l'interpréter	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des informations explicites du texte, des relations entre les éléments du texte (rapports de causalité, chronologie...). - Convocation des informations non présentes dans le texte mais nécessaires pour le comprendre (inférences) : recherche de réponses dans le texte/ « dans sa tête » - Compréhension du lexique employé dans le texte. <p>- Connaissances des caractéristiques principales du texte de fiction : genres de texte, types de personnage.</p> <p>- Familiarisation avec littérature de jeunesse (structure)³ et la littérature classique accessible.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur le lexique. - Traitement des mots inconnus (appui sur le contexte pour induire une signification probable, composition du mot). - Exercices sur de courts textes conçus pour traiter des inférences. - Exercices de paraphrase : résumés partiels au fur et à mesure de la découverte du texte ; titrage des parties ; reformulation de l'ensemble du texte. - Construction de représentations mentales via le dessin, le schéma, les écrits intermédiaires. - Adaptation de la lecture au but recherché (lecture survol / lecture minutieuse). - Confrontation de points de vue. - Régulation et contrôle de la lecture (retour en arrière, pause, accélération). - Reformulations à l'oral, réajustement des hypothèses au fil de la lecture, confrontations d'indices divergents. - Identification du sujet traité, mise en relation du texte et des illustrations, schémas ou tableaux. - Comparaison et tri de texte. - Construction de fiches sur les personnages. - Mise au jour de quelques stéréotypes (loup, ogre, cochon, forêt, ...). - Mise au jour de quelques scripts (récit de ruse, d'endormissement et réveil, ...). - Lectures d'œuvres dans la longueur. - Traitement du paratexte (titre, illustrations et leurs relations avec le texte). - Mise en réseau(x) de textes ayant un fonctionnement similaire. - Tenue d'un carnet de lecteur.
Pratiquer plusieurs modalités de lecture et contrôler sa compréhension	<ul style="list-style-type: none"> - Distinction entre : recherche de renseignement / prise d'information / prise en compte de la complexité du texte... - Formulation d'hypothèses, identification d'erreurs éventuelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Variation des modalités de présentation des textes : avec ou sans illustration(s) / dévoilement progressif / avec une question posée. - Explication du / des but(s) de la lecture. - Reformulations. - Débat, mettant en valeur tel ou tel indice, mobilisant un jugement de cohérence...
<p>Repères de progressivité : Toutes les activités de français contribuent à l'acquisition de la lecture et de l'écriture.</p> <p>En CP : vers le milieu de l'année les élèves cherchent à identifier des mots sans l'aide du maître ; à la fin de l'année, ils connaissent les correspondances régulières entre phonèmes et graphèmes, ils peuvent lire seuls les textes lus en classe, ils peuvent lire seuls des textes brefs (cinq à dix lignes). Ils comprennent les textes lus.</p> <p>En CE1 : les élèves lisent et comprennent des textes plus longs, plus complexes ; ils peuvent choisir pour eux-mêmes les textes qu'ils sont capables de lire seuls.</p>		

³ Des enfants de moins de 10 ans ne sont pas de petits structuralistes. Laissons la structure de côté et attachons-nous au sens, aux personnages.

<p>En CE2 : les élèves lisent et comprennent des textes plus longs, plus complexes ; ils savent utiliser le contexte pour prédire le sens d'un mot qu'ils ne connaissent pas ; ils commencent à savoir faire une distinction entre ce que dit le texte et ce qu'ils en pensent. Six œuvres sont étudiées par année scolaire du CP au CE2. Ces textes sont empruntés à la fois à la littérature patrimoniale et à la littérature de jeunesse (albums, romans, contes, fables, poèmes, théâtre). Chaque année, l'élève aborde des genres variés d'abord au travers de textes lus par l'enseignant puis par des lectures plus autonomes guidées par l'enseignant.</p> <p>Les textes et ouvrages donnés à lire aux élèves sont adaptés à leur âge, du point de vue de la complexité linguistique, des thèmes traités et des connaissances à mobiliser.</p> <p>L'évaluation en lecture se fait selon plusieurs perspectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'acceptabilité de la compréhension produite (prise en compte des éléments essentiels d'information, non contradiction avec les données du texte...) - la capacité à questionner judicieusement le texte et/ou à élaborer des réponses - la participation à l'élaboration collective de la compréhension - la capacité à manifester une réaction au texte à l'oral ou à l'écrit.
<p>Ces compétences dans d'autres enseignements : Tous les enseignements offrent des occasions d'approfondir et d'entraîner à la lecture.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lire des textes dans tous les domaines d'enseignement. - Extraire d'un texte ou d'une ressource documentaire une information qui répond à un besoin, une question, à une curiosité. - S'appuyer sur les connaissances dans tous les domaines d'enseignement pour nourrir la compréhension.

Écriture

Au cycle 2, l'élève construit peu à peu les moyens d'une écriture relativement aisée.

L'élève apprend à maîtriser le **geste grapho-moteur**, il automatise progressivement le tracé normé des lettres. **Il apprend à utiliser les fonctions simples d'un traitement de texte, il manipule le clavier. De façon manuscrite ou numérique⁴**, il apprend à copier sans erreur des énoncés, depuis des supports variés (livre, tableau, affiche...) en calculant les changements de mise en page. L'élève est confronté à des tâches de production de texte qui sont complexes : la production d'une phrase en réponse à une question, l'élaboration d'une portion de texte ou d'un texte entier.

L'apprentissage de la rédaction, comme celui de la compréhension, est mené de façon progressive et explicite. Il prend appui sur le travail conduit en grammaire pour conduire d'abord à la rédaction de phrases simples mais complètes et dûment ponctuées (travail à partir d'images, réponse à une question, imitation d'une structure syntaxique...) puis une suite de phrases à l'enchaînement de plus en plus réfléchi, jusqu'au paragraphe cohérent. Il peut faire l'objet d'exercices méthodiques destinés à travailler des points précis (ponctuation, mobilisation de structures précises, correction...).

L'élève apprend à écrire plusieurs genres de textes, selon une diversité qui va croissant au long du cycle : des récits, des devinettes, des poèmes, des protocoles et des comptes rendus d'expériences, des règles de jeu, de lettres, des synthèses de leçons, des réponses à des questionnaires, des courriels, des contributions à des blogs, etc. **Avec l'aide du maître, il établit les caractéristiques du texte à produire et ses enjeux (distraire, émouvoir, expliquer, convaincre, etc.).**⁵ Pour passer à l'écriture, il relit des textes qui ne lui posent pas de problème de compréhension et recueille des ressources pour en nourrir sa production : vocabulaire, thèmes, modes d'organisation ; mais aussi, fragments à copier, modèles à partir desquels proposer une variation, une expansion ou une imitation, stéréotypes à respecter ou à détourner. Avec l'aide du maître, il apprend à tenir compte de son lecteur : il analyse la situation d'énonciation (qui parle à qui, et pour quoi faire) ; il facilite la lecture de son destinataire en soignant l'organisation et la cohésion de sa production et en la conformant aux modèles dont il a éprouvé la lisibilité.

L'élève commence à apprendre à se poser comme lecteur de ses propres textes. Pour cela, il prend appui sur les textes qu'il a lus et comparés, sur la lecture que ses camarades font de leurs productions ; sur des remarques toujours bienveillantes.

L'élève exerce une vigilance orthographique soutenue par l'enseignant qui apporte son aide au moment où l'élève en a besoin. Après l'écriture, l'élève apprend à relire pour l'orthographe ; le maître peut sélectionner le type d'erreurs à corriger et, éventuellement, les localiser. Le recours aux outils numériques (traitement de texte avec correcteur orthographique, dispositif d'écriture collaborative...) peut permettre d'alléger la tâche de rédaction et de relecture.

Compétences attendues en fin de cycle		
<ul style="list-style-type: none"> - Copier, dans une écriture cursive lisible, un texte d'une dizaine de lignes, en respectant la ponctuation, l'orthographe et en soignant la présentation. - Rédiger, en exerçant une vigilance orthographique, un texte d'environ une demi-page, cohérent, organisé, ponctué selon la visée recherchée et le destinataire choisi. - Recourir à l'usage du brouillon, tenir compte d'indications de réécriture. 		
Composantes de ces compétences	Connaissances et capacités associées	Exemples d'activités et ressources possibles

⁴ Cela nous semble prématuré en cycle 2 où la mémoire sensori-motrice joue un rôle essentiel, notamment dans l'acquisition de l'orthographe.

⁵ Ces préconisations sont beaucoup trop abstraites et vagues, impropres à permettre à un enseignant de concevoir une véritable progression dans la pédagogie de la rédaction. Remplacer par l'insertion ci-dessus

Maîtriser les gestes de l'écriture	- Écriture cursive : formation des lettres, régularité, proportions, liaisons, sens et orientation du support, vitesse d'exécution, mémorisation et intériorisation du tracé et de l'attaché des lettres, variation des outils. - Vocabulaire spatial.	- Présentation, description et apprentissage des tracés. - Écriture sur des supports adaptés (réglures des cahiers) avec des outils variés. - Attention à la posture, à la tenue du crayon, au sens de rotation, à la position de la feuille.
Copier en prenant des indices visuels et mettre en mémoire	- Mise en page. - Acquisition de la fluidité et de la lisibilité de l'écriture cursive.	- Écriture de lettres, graphèmes, des mots et groupes de mots . - Mise en mémoire : épellation / apparentement à des mots connus / analyse morphologique.
Ecrire des textes simples de façon autonome	<i>Les compétences et connaissances spécifiques à la compétence générale « écrire de façon autonome » sont détaillées dans les cinq lignes ci-dessous qui sont en interaction tout au long du processus d'écriture.</i>	- Diversité des situations : écrire par dictée à l'adulte / en petits groupes / à deux / seul. - Variation du degré de guidance dans les opérations d'écriture.
1. Se familiariser avec la production de texte	- Appui sur des textes lus : copie, variation, imitation.	- À propos de textes qui ne posent pas de problèmes de compréhension, consignes d'imitation, de variation, d'insertion...
2. Comprendre la situation d'énonciation	- Distinction entre les destinataires possibles (maître, camarade, classe, classe d'à côté, un autre lecteur...) - Identification des enjeux de l'écriture : divertir, émouvoir, informer, convaincre... - Distinction entre récit en « je » et récit en « il ».	- Utilisation des trois questions en lecture et en écriture : qui écrit ? À qui le texte est-il écrit ? Dans quel(s) but(s) ce texte est-il écrit ? - Traitement explicite des erreurs rencontrées dans les productions des élèves.
3. Sélectionner et hiérarchiser le contenu	- Formes et usages des écrits intermédiaires.	- Plans, listes, brouillons.
4. Se représenter le texte à produire	- Genres et types de textes. - Scripts⁶ - Séréotypes. ??? Le législateur confond sans doute avec la notion d'archétype. Remplacer par : Types de personnages	- Comparaison entre des textes. - Verbalisation des processus mis en œuvre par le maître lui-même en écrivant devant les élèves.
5. Utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux écrire un texte	- Relations entre différents mots au sein de la phrase, du texte. - Organismes textuels. - Ponctuation de fin de phrase. - Règles d'orthographe. - Mémoire orthographique des mots.	- Travail en étude de la langue sur des textes de lecture et sur les productions des élèves. - Référence aux écrits intermédiaires. - Relectures focalisées sur un point particulier d'orthographe. - Demande d'aide au maître pour lever les doutes en écrivant.
<p>Repères de progressivité : En CP : la maîtrise du geste graphique relève d'une démarche rigoureuse et d'entraînements quotidiens ; l'élève écrit des textes d'une, deux ou trois lignes avec l'aide du maître. Écriture de phrases simples, mais correctes et ponctuées. En CE1 : - l'élève apprend les majuscules cursives et s'entraîne à écrire dans tous les enseignements ; il explore les possibilités de jeu et de pensée qu'offre l'écriture. Enchaînement de phrases, rédaction de réponses complètes et ponctuées. En CE2 : - la pratique de l'écriture cursive s'intensifie dans toutes les situations, l'élève se familiarise avec s'initie à l'écriture sur ordinateur ; l'élève apprend à contrôler ses productions en précisant leur visée et en les organisant. Consolidation et enrichissement de la structure de la phrase, organisation de paragraphes, rédaction de textes courts (une quinzaine de lignes).</p>		
<p>Ces compétences dans d'autres enseignements : Écrire : une pratique quotidienne et intensive sur tout le cycle. Copier : au fur et mesure de l'apprentissage, plusieurs paramètres varient : longueur et quantité, distance entre le modèle et la page, disposition du modèle par rapport à la page (de la photocopie au cahier, du tableau au cahier, du recto au verso...) ; les supports (du rail à deux lignes aux lignes « Sieyès »), la graphie : modèle en cursive d'abord, puis en script d'imprimerie ; la mise en page. Produire la trace d'une leçon (tous les enseignements) : - poser des opérations de calcul, écrire les étapes de la résolution d'un problème, écrire des énoncés de problèmes de mathématiques - écrire lors des activités de questionnement du monde (hypothèses, protocoles d'expérimentation, observations, textes explicatifs).</p>		

Étude de la langue

L'élève apprend progressivement à pratiquer des observations, à entrer dans des réflexions organisées sur le fonctionnement de la langue pour acquérir les notions fondamentales d'un enseignement qui se poursuit jusqu'à la fin

⁶ Ce n'est pas une connaissance raisonnablement exigible d'élèves de Primaire

du collège.⁷

La maîtrise de la langue est indispensable à la réussite scolaire et doit donc être un objectif à part entière. L'étude de la langue doit faire l'objet d'une progression rigoureuse, apte à éveiller chez l'élève une conscience claire des structures syntaxiques mises en œuvre à l'écrit. Les notions grammaticales qui constituent des repères communs dans cette conscience de la langue doivent être soigneusement expliquées, et pas seulement décrites à travers une série de propriétés distributionnelles. À cette fin, la leçon de grammaire est indispensable. Pour conduire cette leçon, le professeur choisira la démarche qui lui semblera la plus adaptée à son objet et à ses élèves. Toutefois, il n'oubliera pas d'établir des liens réguliers entre la grammaire et les autres domaines du français.

Les objectifs essentiels de l'étude de la langue durant ce cycle sont liés à la lecture-écriture pour faire acquérir une syntaxe correcte, réguler des problèmes de compréhension et des problèmes orthographiques. L'élève centre son attention sur les structures de l'énoncé lui-même, relativise certains aspects sémantiques pour privilégier un regard sur les formes (la morphologie), sur les relations entre les mots (la syntaxe) ainsi que pour dégager les critères qui déterminent la pertinence de telle ou telle variante.⁸

L'étude de la langue s'appuie essentiellement sur des tâches de constitution de corpus, de comparaison, de transformation (substitution, déplacement, ajout, suppression), de tri et de classement afin d'établir des régularités.⁹ Les phénomènes irréguliers ou exceptionnels ne relèvent pas d'un enseignement mais, s'ils sont fréquents dans l'usage, d'un effort de mémorisation. Dans tous les enseignements, le maître fait remarquer les faits de langue lorsque leur observation peut renforcer la réflexion métalinguistique.

Compétences attendues en fin de cycle	Composantes de ces compétences	Connaissances associées	Exemples d'activités et ressources possibles
- Maîtriser l'écriture de tous les sons du français, y compris les sons complexes (cas des lettres s, c, g, sons en y...) - Maîtriser les notions de mot, syllabe, verbe, nom, nom propre, nom commun, adjectif qualificatif, déterminant, pronom, de genre et de nombre. Raisonnement sur la langue pour repérer le verbe et le groupe nominal ¹⁰ sujet et pour réaliser et justifier les accords dans le groupe nominal et le choix des finales verbales. - Orthographier les mots les plus fréquents de la langue. - Utiliser ses connaissances sur la langue pour améliorer son expression orale et écrite. - Utiliser les aides construites en classe pour résoudre un problème orthographique.	Résoudre des problèmes orthographiques	- Analogie, déduction. ¹¹ - Rapprochement avec des mots de la même famille.	- Dictée négociée, dictée questionnée, phrase donnée du jour, phrase dictée du jour, textes à trous.
Comprendre l'organisation d'une phrase simple	- Identification du groupe nominal, identification du verbe. - Identifier le sujet du verbe. - Connaître les pronoms personnels sujet. - Dans le groupe nominal sujet : identifier le nom, le déterminant, l'adjectif éventuel.	- Manipulations, tris, classements, analyse, réflexion sur le sens de la phrase, mobilisation des concepts acquis et peu à peu automatisés, écriture.	
Maîtriser de façon exhaustive les correspondances grapho-phonologiques Orthographier les mots les plus fréquents, même irréguliers Orthographier correctement des mots réguliers	- Ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés. - Orthographe des mots de la classe et des domaines d'enseignement.	- Mémorisation des mots les plus fréquents et réinvestissement en production d'écrit (appui sur des listes de fréquence). Règles relatives aux noms féminins en -té ou en -tié, en -eur, aux noms en -eil, -euil ou -ail. - Exercice, dès le CP, d'une vigilance orthographique.	
Réaliser dans des configurations simples l'accord sujet-verbe, les accords en genre et en nombre dans le GN	- Accord sujet / verbe. - Accord dans le GN.	- Relecture ciblée sur un point d'orthographe particulier en situation de production d'écrit, de copie ou d'entraînement.	
Orthographier les formes verbales les plus fréquentes au présent, passé composé, imparfait, futur	- Morphologie du verbe.	- Stabilisation des formes verbales (a/ est/ ont/ sont...) puis étude des homophones (listes contrastées). - Appui sur l'oral pour l'écrit. - Production écrite-répondant à des contraintes.	
Connaître et utiliser le vocabulaire scolaire	- Vocabulaire des consignes. - Vocabulaire des domaines d'enseignement.	- Approche transversale. - Enseignement explicite (polysémie). - Tris, classements, catégorisation.	

⁷ Entrée en matière beaucoup trop frileuse qui laisse l'élève sur le seuil de la grammaire.

⁸ Phrase absconse et mal construite.

⁹ Ne pas imposer une démarche trop lourde sur le plan cognitif.

¹⁰ Le pronom aussi. Inutile de préciser une nature de sujet.

¹¹ Ce ne sont pas des connaissances à faire acquérir mais éventuellement des méthodes à employer.

Connaître, utiliser et écrire le vocabulaire courant	- Morphologie dérivationnelle, familles de mots, synonymie. - Mots fréquents, expressions.	- Organisation et mise en lien des connaissances, dictionnaires. - Utilisation de listes de fréquence.
<p>Repères de progressivité</p> <p>L'organisation de la phrase</p> <p>Au CP, l'élève est conduit à élaborer la synthèse de remarques faites occasionnellement, concernant la solidarité des découvre les marques de pluriel (déterminant, nom et verbe) ou de genre (déterminant, nom, adjectif). Il commence à établir des listes de courtes phrases contenant des homophones grammaticaux de façon à commencer à apprendre à les distinguer (ils ont un livre / on part). Cette activité se poursuivra tout au long du cycle.</p> <p>Au CE1, l'élève apprend à identifier le groupe nominal¹² sujet et le verbe conjugué ; à comprendre l'accord du verbe en personne et en nombre avec le sujet.</p> <p>Il apprend à identifier dans le groupe nominal le déterminant, le nom et l'adjectif. Il comprend l'accord de l'adjectif avec le nom auquel il se rapporte. Il commence à apprendre l'usage des pronoms personnels.</p> <p>Au CE2, l'élève poursuit l'apprentissage des pronoms personnels.</p> <p>Il apprend à ajouter à la phrase des compléments circonstanciels de phrase¹³, ainsi que des expansions du groupe nominal. Il commence l'étude de la coordination (usage de "et" et de "ou" entre deux mots ou deux groupes de mots). Il s'entraîne ainsi à amplifier ou à réduire les phrases.</p> <p>Les variations morphologiques</p> <p>Au CP, l'élève découvre la notion de famille de mots. Il étudie quelques affixes au sens repérables et faciles à identifier : les suffixes qui permettent de fabriquer des noms à partir des adjectifs (gros > grosseur), de dériver des noms de métier (dent > dentiste).</p> <p>Au CE1, l'élève identifie diverses marques de pluriels (concurrence entre -s et -x). Il distingue les marques nominales (-s ou -x) et la marque verbale (-ent, -ont pour : ont, sont, font, vont et pour le futur).</p> <p>Il augmente son répertoire de préfixes ou suffixes connus (de- ; re- ; -able et -ible...).</p> <p>Il commence à remarquer que le genre grammatical (mots masculins / féminins) ne correspond pas au genre sexué (grenouille femelle / mâle).</p> <p>Il étudie les variations en genre de l'adjectif (fin / fine ; paysan / paysanne ; plein / pleine ; parisien / parisienne ; bon / bonne ...sec / sèche ; vif / vive...).</p> <p>Il travaille les régularités des marques de personne (marques terminales) au présent et celles de la décomposition du verbe (radical - marques de temps - marques de personne) pour l'imparfait puis le futur simple.</p> <p>Il mémorise peu à peu les formes des verbes être et avoir et de quelques verbes très irréguliers mais très fréquents : faire, aller, dire, prendre.</p> <p>Au CE2, l'élève apprend les règles qui déterminent l'usage du -m- à la place du -n- dans les situations d'assimilation devant -m-, -p- ou -b-¹⁴, pluriel des mots en -al et des mots en -ail) ; l'élève commence à distinguer le pluriel de la pluralité (accord au singulier avec "la foule", au pluriel avec "les lunettes de Pierre"...).</p> <p>Il poursuit le travail sur les régularités du verbe (marques de personnes et marques de temps) aux mêmes temps et apprend l'usage des formes composées (passé composé, futur proche, passé proche).</p> <p>Le vocabulaire¹⁵</p> <p>À tous les niveaux d'enseignement, l'élève apprend à traiter les mots inconnus en leur affectant un sens provisoire ; pour cela il s'appuie sur le contexte, sur l'identification de parties de mots qu'il peut reconnaître (préfixe, radical, suffixe), sur un apparemment plausible à des mots de la même famille.</p> <p>Il apprend à sélectionner dans un contexte donné le sens précis d'un mot polysémique, ou à lever l'incertitude en recourant au dictionnaire. Il apprend à reprendre un terme en utilisant un substitut lexical.</p> <p>Il apprend à mettre en mémoire les mots jusque-là inconnus. Pour cela, le maître encourage un réemploi régulier, des activités d'épellation, de copie. Il conduit aussi l'élève à mobiliser les organisations sémantiques : antonymie, synonymie, hyperonymie.</p> <p>Au CP, à l'occasion d'activités de lecture ou d'écriture, notamment dans les situations de questionnement du monde, l'élève est conduit à lister des mots qui appartiennent à un même champ lexical (mots de l'école, mots du jardin, mots de la forêt... noms d'animaux de la ferme, de champignons, d'arbres...).</p> <p>Au CE1, l'élève apprend l'ordre alphabétique et à se servir du dictionnaire.</p> <p>Il travaille spécifiquement sur sens propre et sens figuré, en s'appuyant notamment sur l'étude d'expressions imagées et figées, telles que : avoir la tête ailleurs, perdre la tête, prendre les jambes à son cou... De nombreux livres pour la jeunesse jouent avec ces expressions. Notion de synonyme.</p> <p>Au CE2, l'élève poursuit le travail sur l'utilisation du dictionnaire, aborde quelques distributions, par exemple les différents sens possibles du verbe battre selon les sujets ou objets (le volet bat / le cœur bat / le voisin bat son chien ; battre la mesure / battre tambour...), du mot cœur (cœur de laitue / avoir chaud au cœur...).</p> <p>Il dispose d'une liste qu'il a établie pour rassembler des exemples de phrases contenant des homophones grammaticaux contrastés (ils ont faim / on part ; il va à la plage / il a mangé ; ...).</p> <p>Notion d'antonyme.</p> <p>L'orthographe</p> <p>Tous les apprentissages dans le domaine de l'étude de la langue concourent à la maîtrise orthographique. Pour conduire l'élève au niveau de compétence attendu, il convient de l'entraîner régulièrement à la résolution de problèmes orthographiques.</p> <p>Ces compétences dans d'autres enseignements : L'étude de la langue est sollicitée dans tous les domaines d'enseignement.</p> <p>Le rapprochement avec la langue vivante étudiée en classe ou avec la langue première permet de mieux ancrer la représentation du</p>		

¹² La découverte des pronoms personnels peut, dans une logique spiralaire, commencer en CP, avec les pronoms sujet.

¹³ La distinction complément de phrase / complément de verbe est très subtile et inopérante pour qui n'a pas déjà un bagage grammatical solide. Dans n'importe quelle phrase complexe (mais aussi dans bien des phrases simples), le complément circonstanciel dépend d'un verbe précis. La notion de circonstance a en outre le mérite d'avoir un sens pour l'élève. Voir annexe pour une démonstration du propos

¹⁴ Étant donné la fréquence de ces mots, cela doit se faire dès le CE1.

¹⁵ Très bien.

systemelinguistique.

FRANÇAIS cycle 3

L'enseignement du français vise à faire acquérir une maîtrise de la **langue orale et écrite** permettant à l'élève d'accéder à la connaissance du monde qui l'entoure, de prendre toute sa place dans la société et de lui offrir tous les possibles pour penser et pour communiquer. Par l'appropriation des différents usages du langage dans tous les domaines, l'élève prend conscience qu'il peut **comprendre des textes variés, participer pleinement à des échanges oraux,** et s'exprimer par l'écriture dans différentes situations.

Le champ du français articule des activités langagières de compréhension et de production à l'oral comme à l'écrit ; celles-ci se complètent par des activités plus spécifiques dédiées à l'étude de la langue pour en comprendre les règles et les fonctionnements, et par une approche plus réflexive des textes littéraires qui vise à développer des compétences d'interprétation.

Le cycle 2 se caractérise par l'acquisition des clés du code, mais tout au long de ce cycle, et plus particulièrement au CE2, l'élève a commencé à comprendre la nécessité de mobiliser des ressources pour s'engager dans des activités langagières en situation de production ou de compréhension.

Au cycle 3, l'élève se confronte fréquemment et régulièrement à des situations plus complexes tant en lecture qu'en production d'écrit. Il est invité à chercher les éléments implicites qui fondent la compréhension des propos oraux et écrits, il apprend à écrire des textes de genres et de visées différents, il se nourrit des textes étudiés tout au long du cycle pour écrire ses propres textes en autonomie.

Pour cela, le projet d'enseignement met au premier plan des activités langagières de compréhension et de production à partir de textes variés travaillés en classe, et à partir de projets d'écriture développés tout au long de l'année. Ces projets d'écriture sont planifiés au sein du cycle. Les activités de lecture et d'écriture sont en relation permanente dans une vie de classe organisée et collaborative.

L'étude de la langue **renforce la posture métalinguistique de l'élève¹⁶ apporte les connaissances nécessaires à un regard distancié sur l'écrit**. Elle **prend appui sur¹⁷ établit des liens avec** les textes étudiés et sur les textes produits par les élèves. En ce sens elle doit permettre un aller-retour entre des activités intégrées à la lecture et l'écriture et des activités décrochées plus spécifiques, basées sur les régularités.

L'étude de la langue vise à **concevoir, dans tous les sens du terme, l'organisation de la phrase,** comprendre les grands principes du système linguistique et ses conséquences orthographiques : un enseignement conjoint **des principales notions grammaticales,** du vocabulaire et de la syntaxe, ainsi qu'une étude de la morphologie verbale sont privilégiés.-

L'étude de la langue s'appuie, comme au cycle 2, sur des corpus permettant la comparaison, la transformation (substitution, déplacement, ajout, suppression), le tri et le classement afin d'identifier des régularités.¹⁸ L'étude de la langue doit faire l'objet d'une progression rigoureuse, apte à éveiller chez l'élève une conscience claire des structures syntaxiques mises en œuvre à l'écrit. Les notions grammaticales qui constituent des repères communs dans cette conscience de la langue doivent être soigneusement expliquées, et pas seulement décrites à travers une série de propriétés distributionnelles. À cette fin, la leçon de grammaire est indispensable. Pour conduire cette leçon, le professeur choisira la démarche qui lui semblera la plus adaptée à son objet et à ses élèves. Toutefois, il n'oubliera pas d'établir des liens réguliers entre la grammaire et les autres domaines du français.

Les phénomènes irréguliers ou exceptionnels ne relèvent pas d'un enseignement mais, s'ils sont fréquents dans l'usage, d'un effort de mémorisation. Le vocabulaire est pris explicitement comme objet d'observation et d'analyse dans des moments spécifiquement dédiés à son étude, et il fait aussi l'objet d'un travail en contexte, à l'occasion des différentes activités langagières et dans les différents champs disciplinaires¹⁹.

Trois entrées sont à privilégier pour l'enseignement du Français :

<i>Langage oral</i>	<i>Lecture et compréhension de l'écrit, écriture</i> <i>(cette entrée représente 60 à 70% du temps de français)</i>	<i>Étude de la langue</i>
----------------------------	---	----------------------------------

Langage oral²⁰

Au cycle 3, l'enseignement de la langue française orale doit conduire l'élève à enrichir et à développer ses compétences de communication, qu'il s'agisse de la diversité et de la complexité des discours qu'il produit et auxquels il est confronté, ou bien qu'il s'agisse de ses capacités à s'adapter aux situations de communication et aux discours qu'il rencontre. Le cycle 3 est également le temps où, alors que ses capacités cognitives d'abstraction s'accroissent, l'apprentissage et le recours au langage oral

¹⁶ Langage ampoulé et peu clair.

¹⁷ La formulation initiale tend à imposer le modèle de la séquence. Il faut la modifier.

¹⁸ On ne doit pas faire d'une pratique inefficace une approche unique et obligatoire.

¹⁹ Très bien.

²⁰ Partie à déplacer à la fin du cycle 3 pour donner sa juste place à l'écrit.

permettent à l'élève, dans des mouvements d'aller-retour permanents avec l'écrit, d'élaborer sa pensée, de structurer des connaissances et de s'approprier des savoirs.

Compétences attendues en fin de cycle 3		
- Comprendre les discours nécessaires à la vie sociale et scolaire : messages divers, descriptions, récits, consignes et prescriptions. - Produire des discours nécessaires à la vie sociale et scolaire, adaptés aux contextes et aux interlocuteurs. - Interagir avec ses pairs, l'enseignant, d'autres interlocuteurs, pour vivre et apprendre ensemble.		
Composantes de la compétence	Connaissances associées	Méthodes, démarches, outils
Écouter, dire, oraliser	<i>Discrimination orale (phonèmes, syllabes, accents, segmentation, etc.) Prosodie (débit, rythme, ton, accentuation, souffle, etc.)</i>	- Pratiques de jeux d'écoute (pour réagir, pour comprendre, etc.), de jeux vocaux (chuchoter, débits variables, etc.). - Utilisation des enregistreurs numériques, logiciels dédiés.
Comprendre un message oral, un propos, un discours	<i>Genres discursif (raconter, rendre compte, reformuler, exposer, argumenter, etc.) Inférences logiques (interprétations à partir de la mise en relation d'indices, explicites ou implicites) Implicite, second degré</i>	- Réactions appropriées (actions, catégorisation et hiérarchisation des informations, formulation, reformulation, réponses). - Utilisation de supports variés (textes lus, messages audio, documents vidéo) et de situations diverses.
Exprimer un point de vue personnel, ses sentiments	<i>Verbes et expressions d'opinion (à mon avis, d'après moi, il me semble que, je pense, etc.) Lexique des émotions, des sentiments</i>	Réactions à des propos oraux, à une lecture, à une œuvre d'art, à un film, à un spectacle, etc. - Formulation d'une opinion. - Partage d'un ressenti, d'émotions, de sentiments.
Pratiquer le langage dans des interactions sociales	<i>Répertoire de situations communicationnelles Règles conversationnelles Communication non-verbale (regard, gestuelle, mimiques) Types de phrases en lien avec l'intention de communication</i>	- Entraînement à des actes langagiers engageant le locuteur, (exprimer un refus, demander quelque chose, s'excuser, remercier). - Jeux de rôle. - Mises en situation avec prise en compte de la parole de l'autre. - Pratiques théâtrales.
Pratiquer le langage dans des genres codifiés	<i>Caractéristiques et spécificités des discours (raconter, décrire, expliquer, argumenter, résumer, etc.) Caractéristiques et spécificités de la communication orale (posture corporelle, articulation, débit, intonation, etc.) Genres de l'oral (conte, lecture à haute voix ou récitation, compte rendu, présentation orale, interview, débat) Outils de la cohérence du discours oral (articulation, connecteurs, emploi des temps, etc.)</i>	- Apprendre à raconter (des contes, des récits). - Oralisation de textes à lire ou à dire de mémoire. - Réalisation d'exposés, de présentations, d'interviews, de discours. - Prise de parole, débat, jeux de rôle (simulation globale d'une situation face à un public avec/sans interaction). - Utilisation d'oraux et d'écrits intermédiaires pour des prises de parole élaborées (brouillons oraux et écrits, notes, fiches, cartes mentales, plans) et d'enregistrements audio, vidéo.
Pratiquer le langage pour élaborer les connaissances / s'approprier les savoirs	<i>Caractéristiques et spécificités des discours (rendre compte décrire, expliquer, justifier, etc.) Lexique des disciplines Oralité du texte littéraire</i>	- Mise à distance de l'expérience et des connaissances (formulation et reformulation de démarches, de contenus, verbalisation des procédures, etc.). - Catégorisation, tris (exemples, propriétés, etc.). - Travail collaboratif, interactions entre élèves.
Repères de progressivité		
Il convient de programmer des situations qui permettent à l'élève de se confronter à la diversité des activités langagières en prenant en compte, pour la progressivité, les facteurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> • éléments de la situation (familiarité du contexte, nature et présence des interlocuteurs, ...) • caractéristiques des supports de travail et /ou des discours produits (longueur, complexité, degré de familiarité, ...) • modalités pédagogiques (de l'étayage vers l'autonomie) 		
Croisements interdisciplinaire		
L'enseignement de toutes les disciplines s'appuie sur les pratiques de l'oral et concourt à leurs enrichissements. À titre d'exemples : La mise en relation avec la langue étrangère ou régionale apprise permet un meilleur ancrage de cette dernière dans les compétences langagières de l'élève et fournit, en retour, des éclairages permettant une meilleure maîtrise, cognitive et communicationnelle, du français. Le recours à la prise de distance que permet l'observation parallèle du fonctionnement d'autres langues se révélera ici particulièrement utile. L'oralisation des langages mathématiques, scientifiques offre un autre exemple du rapport oral/ écrit (dire et lire les grands nombres, les fractions, ...). Plus généralement, les sciences et les mathématiques offrent des espaces de transfert de compétences cognitives (inférences mise en relation d'indices pour construire le sens, codage/ décodage, opérations symboliques) et des usages spécifiques du langage (syntaxe, lexique, procédures, ...). La mise en relation de l'éducation musicale et du langage oral contribue au développement des capacités d'écoute et de production sonores (discrimination sonore, rythmes, intensité, ...).		

Lecture et compréhension de l'écrit

Le cycle 3 construit progressivement l'autonomie du lecteur. L'élève apprend à lire des textes littéraires. Cette capacité à aborder progressivement des textes plus exigeants est essentielle. S'il est normal de continuer à lire, à 9 ou 10 ans, des œuvres pour la jeunesse, le professeur veillera à puiser de plus en plus dans des textes classiques accessibles à cet âge, qui familiariseront les élèves avec le vocabulaire et la syntaxe littéraires, et lui conféreront de premiers éléments de culture.

Les impressions de lecture de l'élève sont transformées en hypothèses de lecture qui elles-mêmes sont validées ou non par le texte, mais aussi par la communauté qu'est la classe. Les élèves, guidés par le professeur, apprennent à rendre compte de leurs hypothèses, à justifier les indices prélevés au service de ces hypothèses, à infléchir, s'il le faut, leurs représentations initiales. Cette co-construction du sens (qui entraîne nécessairement des ajustements, entre le texte et le lecteur, entre les différents lecteurs dans la classe mais aussi entre l'élève et le professeur) doit être explicite pour l'élève ; elle se donne à lire de préférence à l'écrit mais aussi à l'oral et passe par la pratique de différents écrits de réception.

L'élève, par ailleurs, poursuit sa découverte du monde de l'écrit en lisant et utilisant des écrits de genres différents, de disciplines différentes ; il apprend à en comprendre la structure. Il sait les expliquer et les synthétiser.

En parallèle, se met en place un enseignement explicite de la compréhension, selon une planification raisonnée, qui permet de doter l'élève de stratégies efficaces pour lire et comprendre les écrits.

Compétences attendues en fin de cycle 3		
- Lire, comprendre et interpréter un texte littéraire en autonomie et réagir à sa lecture. - Lire et comprendre des textes et des documents (textes, tableaux, graphiques, schémas, diagrammes, images) pour apprendre dans les différentes disciplines.		
Composantes de la compétence	Connaissances associées	Méthodes, démarches, outils
<i>Développer la fluidité de la lecture</i>	<i>Groupes syntaxiques Ponctuation</i>	- Entraînement à la lecture à haute voix : lecture et relectures, lecture par groupe de mots. - Utilisation d'enregistrements pour s'écouter.
<i>Comprendre un texte littéraire et l'interpréter</i>	<i>Caractéristiques et spécificités des genres littéraires (conte, fable, poésie, roman, théâtre) et des formes associant texte et image (album, bande dessinée)</i> <i>Situations d'énonciation et visée du texte. Inférences (interprétations à partir de la mise en relation d'indices, explicites ou implicites, internes au texte, ou externes). Cohérence du texte (connecteurs logiques, temporels, pronoms de reprise, substitués du nom, temps verbaux)</i> <i>Rôle du sujet lecteur dans l'actualisation du texte</i> <i>Notions d'analyse littéraire : fiction - réalité, personnage, stéréotypes propres aux différents genres, premiers éléments de contextualisation historique</i>	Activités reliant lecture et écriture au sein de séquences d'enseignement. Travail de la compréhension à l'oral (à partir de textes littéraires lus ou racontés). - Repérage des éléments de cohérence du texte. - Questionnement favorisant la mise en relation des informations (inférences) pour construire le sens global. - Reformulation : paraphrase, résumé. - Travail collaboratif : débats interprétatifs, cercles de lecture, lecture à voix haute. - Lecture expressive. - Écrits de réception : carnets de lecture, affichages littéraires, blogs. Lecture en réseaux : lien explicite avec les textes lus antérieurement.
<i>Comprendre des textes et des documents</i>	<i>Caractéristiques et spécificités des genres propres aux disciplines Caractéristiques et spécificités de formes d'expression et de représentation (tableau, graphique, schéma, diagramme, image)</i> <i>Inférences (interprétations à partir de la mise en relation d'indices, explicites ou implicites, internes au document, ou externes)</i> <i>Pour les textes continus : cohérence du texte (connecteurs logiques, temporels, reprises anaphoriques, temps verbaux)</i>	- Mise en relation des informations à partir de supports variés dans différents champs disciplinaires. - Composition et reconstitution d'un document à partir d'informations composites (supports papiers et numériques) en lien avec un champ disciplinaire précis. - Composition et contextualisation de documents iconographiques.
<i>Développer des stratégies de lecture</i>	<i>Caractéristiques et spécificités de textes littéraires</i>	- Stratégies de compréhension du lexique (contexte, morphologie, etc.). - Construction de représentations mentales via le dessin, le

	<p><i>Caractéristiques et spécificités de textes documentaires et de documents variés (textes, tableaux, graphiques, schémas, images)</i></p>	<p>schéma, les écrits intermédiaires (prises de notes, listes, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Régulation et contrôle de la lecture (retour en arrière, pause, accélération, etc.). - Reformulations à l'écrit, réajustement des hypothèses au fil de sa lecture, confrontations d'indices divergents. - Entraînement à la lecture adaptée au but recherché (lecture survol / lecture minutieuse).
<p>Repères de progressivité ²¹</p>		
<p>Les activités reliant la lecture et l'écriture s'inscrivent dans des séquences d'enseignement d'une durée indicative de 2 à 4 semaines et contribuent à la constitution d'une culture littéraire. ²² Chaque année. Les deux premières années du cycle, en CM1 et CM2, 6 à 8 ouvrages représentant l'ensemble des genres sont étudiés dans le cadre de ces séquences. Le conseil de cycle définit ce parcours de lecture. Les textes et ouvrages donnés à lire aux élèves sont adaptés à leur âge, du point de vue de la complexité linguistique, des thèmes traités et des connaissances à mobiliser. Ces textes sont empruntés à la fois aux classiques de la littérature et à la littérature de jeunesse contemporaine (listes de préconisations ministérielles). Ils sont proposés en lecture intégrale ou par extraits. Ces lectures s'organisent autour de questions qui appellent les mises en relation entre les textes.</p> <p>La classe de 6ème occupe une place particulière dans le cycle : elle permet aux élèves de s'adapter au rythme, à l'organisation pédagogique et au cadre de vie du collège, ainsi qu'une entrée progressive et naturelle dans les savoirs constitués des disciplines, assuré en 6ème par plusieurs enseignants spécialistes de leur discipline.</p> <p>En français, la fréquentation des oeuvres littéraires, écoutées ou lues, mais également celle des oeuvres théâtrales et cinématographiques, construit la culture des élèves, contribue à former leur jugement esthétique et enrichit leur rapport au monde. Aucune de ces œuvres ne devra être orientée et limitée par des thèmes réducteurs.</p> <p>Compte tenu du cahier des charges élevé au cycle 4 en matière de connaissance des œuvres littéraires (« Les œuvres majeures depuis l'Antiquité, leur contexte et le dialogue entre les arts »), la classe de 6e est pourvue d'un programme d'oeuvres, dont certaines correspondent au programme d'histoire et donc à la construction de la contextualisation. Le professeur est libre de faire des choix à l'intérieur des rubriques, selon le niveau de sa classe et son projet d'enseignement.</p> <p>Il puisera librement et par extraits dans les textes de l'Antiquité (<i>Le Récit de Gilgamesh*</i>; <i>La Bible*</i>, <i>L'Iliade*</i>, <i>L'Odyssée*</i> d'Homère ; <i>L'Enéide*</i> de Virgile ; <i>Les Métamorphoses*</i> d'Ovide), les contes et récits merveilleux (<i>Les Mille et Une Nuits*</i> ; <i>Contes de Charles Perrault</i>, de Madame d'Aulnoy, des frères Grimm, de Hans-Christian Andersen ; <i>Alice au pays des merveilles*</i> de Lewis Carroll ; <i>Petit Bodiel et autres contes de la savane</i> ; <i>Il n'y a pas de petite querelle</i> de Amadou Hampâté Bâ, par exemple), et fera une initiation à la poésie, par des poèmes en vers réguliers, des poèmes en vers libres ou variés, des calligrammes, des haïkus ou des chansons, du Moyen Age au XXI^e siècle, pour faire découvrir la diversité des formes et motifs poétiques ; des <i>Fables</i> de Jean de La Fontaine (choisies dans les Livres I à VI). L'initiation au théâtre sera assurée par la lecture, intégrale ou par extraits, d'une pièce de Molière : par exemple <i>Le Médecin volant</i>, <i>L'Amour médecin</i>, <i>Le Médecin malgré lui</i>, <i>Le Sicilien ou l'amour peintre</i> ; une courte pièce, choisie par exemple parmi celles des auteurs du XX^e siècle suivants : Jean Tardieu, Roland Dubillard, René de Obaldia.</p> <p>La lecture trouve sa place dans le cadre d'une pratique quotidienne. Les activités permettent progressivement de passer d'une lecture accompagnée par l'enseignant en classe à une lecture autonome y compris hors de la classe.</p> <p>La lecture cursive est une lecture personnelle de l'élève, en dehors du temps scolaire mais le plus souvent en rapport avec le travail conduit en classe. Pour cette raison, elle gagne à être recommandée par le professeur qui cherche à développer le goût de lire, en proposant un choix commenté d'oeuvres accessibles. La littérature de jeunesse occupe une place naturelle dans ce choix d'oeuvres. Qu'elle revienne sur le passé ou qu'elle ouvre sur le monde d'aujourd'hui, elle contribue à l'acquisition d'une culture personnelle.</p>		
<p>Croisements interdisciplinaires</p>		
<p>Lire des textes dans les disciplines : lire un document complexe composé de documents linéaires et non linéaires.</p> <p>Lire une double-page de manuel en histoire ou en sciences.</p> <p>Prélever les informations nécessaires pour élaborer une synthèse, un compte rendu.</p>		

Écriture

Le travail d'écriture est une activité complexe qui demande de coordonner plusieurs opérations (planifier, mettre en mots, segmenter et structurer ses phrases, rédiger, réviser).

L'apprentissage de la rédaction, comme celui de la compréhension, est donc mené de façon progressive et explicite, de façon à permettre à l'élève de s'emparer peu à peu de tous les éléments constitutifs de la tâche d'écrire. Cet apprentissage prend appui sur le travail conduit en grammaire pour consolider en enrichir la structure de la phrase (incitant à user de plus en plus de la phrase complexe), travailler l'enchaînement des phrases, et l'organisation du texte. Il peut faire l'objet d'exercices méthodiques destinés à travailler des points précis (ponctuation, mobilisation de structures précises, correction...).

C'est par un apprentissage régulier, quotidien, progressif et méthodique la conduite de projets d'écriture insérés dans des séquences d'enseignement et en lien avec la lecture que l'élève pourra devenir petit à petit un acteur conscient et autonome de ses productions. Les situations de réécriture et de révision menées en classe prennent toute leur place dans les activités proposées. C'est moins le produit final, achevé qui est évalué que le processus engagé par l'élève pour écrire. A cette fin sont mis en place les brouillons, les écrits intermédiaires, les écrits de travail, les écrits non linéaires (schémas, listes, tableau...) qui peuvent constituer

²¹ Les repères de progressivité sont trop effacés au cycle 3 (contrairement à ceux du cycle 2). Puisqu'en 6e l'écolier soit « devenir un collégien », et entrer « dans les savoirs constitués », il faut indiquer un vrai programme de littérature.

²² Éviter de prescrire un modèle, et plus encore d'assortir ce modèle d'une durée obligatoire.

des étapes dans ce processus.

Enfin, c'est dans les activités de production d'écrits que se construit une vigilance quant aux normes linguistiques. A ce stade de la scolarité, on valorise la construction d'un rapport à la norme écrite.

Compétences attendues en fin de cycle 3		
- Écrire un texte d'une à deux pages adapté à son destinataire. Après révision, le texte produit doit être organisé et cohérent. Il est attendu que la graphie soit lisible et que les régularités orthographiques soient maîtrisées.		
Composantes de la compétence / savoir-faire	Connaissances associées	Méthodes, démarches, outils
<i>Maîtriser le geste graphique</i>		- Entraînement au geste graphomoteur. - Entraînement à la copie (rapidité, efficacité).
<i>Produire des écrits pour penser et apprendre (expliquer une démarche, justifier une réponse, argumenter)</i>	<i>Formes linguistiques de l'explication, de la justification</i> <i>Formes d'écrits personnels réflexifs</i>	- Écrits de travail pour émettre des hypothèses, articuler des idées, hiérarchiser, lister, reformuler, produire des conclusions provisoires, des résumés...
<i>Produire des écrits variés, (plusieurs composantes) :</i> <i>Planifier (trouver des idées, les organiser)</i> <i>Formuler (mettre en mots : choix lexicaux et syntaxe, matériau linguistique)</i> <i>Transcrire (écrire le texte)</i> <i>Réviser (réécrire en améliorant le texte)</i>	<i>Caractéristiques et spécificités :</i> - <i>Des textes littéraires en rapport avec les genres étudiés en lecture</i> - <i>Des textes propres aux différentes disciplines</i> - <i>Des écrits sociaux en lien avec un projet (articles, lettres, pages web)</i> <i>Fonctions et formes des écrits pour raconter; décrire, expliquer, argumenter, dialoguer, prescrire</i> <i>Processus de l'écriture</i>	- Activités reliant écriture et lecture au sein de séquences d'enseignement (projets d'écriture, écriture créative). - Exercices spécifiques visant à développer des capacités précises (ponctuation, phrase verbale, emploi des pronoms...), en particulier dans le cadre de la remédiation. - Écriture en plusieurs temps, seul ou à plusieurs en prenant appui sur des écrits intermédiaires (brouillons, notes, dessins, cartes mentales, listes), sur des modèles et des textes génératifs, des textes avec des structures répétitives, facilement reproductibles. - Réflexion sur les différentes stratégies d'écriture. - Utilisation d'outils d'écriture (guides de relecture, traitements de texte, correcteurs orthographiques, dictionnaires en ligne).
<i>Prendre en compte les normes de l'écrit (pour formuler, transcrire et réviser)</i>	<i>Cohérence du texte (connecteurs²³ mots de liaison logiques, temporels, mots de reprises anaphoriques, temps verbaux)</i> <i>Notion de paragraphe</i> <i>Syntaxe : la phrase comme unité de sens</i> <i>Ponctuation : utilité, usage, participation au sens du texte</i> <i>Maîtrise de l'orthographe grammaticale (accord du verbe avec le sujet / gestion des temps de conjugaison / accord du déterminant et de l'adjectif avec le nom / accord de l'attribut du sujet)</i> <i>Maîtrise de l'orthographe lexicale</i>	- Élaboration de grilles typologiques d'erreurs (de l'analyse du texte à l'écriture des mots). - Construction de stratégies de révision, utilisation de grilles typologiques (par comparaison et analogie). - Utilisation de signes d'hésitations (codes couleur par exemple) lors du processus d'écriture afin de faciliter la révision.
Repères de progressivité		
Toutes les formes d'écrits sont pratiquées en articulation avec le parcours de lecture élaboré en conseil de cycle. L'écriture trouve sa place dans le cadre d'une pratique quotidienne (exercices précis, écrits intermédiaires, écrits d'élaboration). Les activités reliant l'écriture et la lecture s'inscrivent dans des séquences d'enseignement qui permettent d'inscrire le processus d'écriture dans une durée indicative de 2 à 4 semaines. Il s'agit de passer d'un étayage fort en début de cycle à une autonomie progressive pour permettre à l'élève de conduire le processus d'écriture dans ses différentes composantes (à titre d'exemple : en début de cycle, il est possible d'étayer fortement l'étape prérédactionnelle pour permettre à l'élève d'investir plus particulièrement la mise en texte).		
Croisements interdisciplinaires		
Écrits variés et rédaction de textes propres aux différentes disciplines adaptées à la visée recherchée À titre d'exemple : Justifier une réponse en sciences, argumenter, communiquer ses recherches et ses résultats à l'écrit. Synthétiser et restituer des informations. Produire un document composite (texte – son – image)		

²³ Emploi impropre d'un terme de linguistique qui est loin d'englober tous les indicateurs de temps. Évitions de jargonner quand ce n'est pas utile.

Étude de la langue

Le cycle 3 marque une entrée dans une étude de la langue explicite, réflexive, qui est mise au service des activités langagières de compréhension de textes et de productions qui ont du sens pour les élèves.

La langue est un système structuré, hiérarchisé, et le travail sur les régularités est à privilégier. La finalité de son étude explicite est d'abord orthographique (orthographe lexicale et grammaticale).²⁴ Son étude vise aussi bien l'acquisition d'une syntaxe juste et précise, de plus en plus riche, que l'accession à une orthographe satisfaisante.

L'étude de la langue doit faire l'objet d'une progression rigoureuse, apte à éveiller chez l'élève une conscience claire des structures syntaxiques mises en œuvre à l'écrit. Les notions grammaticales qui constituent des repères communs dans cette conscience de la langue doivent être soigneusement expliquées, et pas seulement décrites à travers une série de propriétés distributionnelles. À cette fin, la leçon de grammaire est indispensable. Pour conduire cette leçon, le professeur choisira la démarche qui lui semblera la plus adaptée à son objet et à ses élèves. Toutefois, il n'oubliera pas d'établir des liens réguliers entre la grammaire et les autres domaines du français.

La nécessité est d'assurer des savoirs solides autour des notions centrales et de susciter l'intérêt des élèves pour l'étude de la langue. La découverte progressive du fonctionnement syntaxique et sémantique de la phrase pose les bases d'une analyse plus approfondie du système de la langue qui ne fera l'objet d'une étude explicite qu'au cycle 4.

Compétences attendues en fin de cycle 3		
- Maîtriser l'ensemble des classes de mots et les principales fonctions de la phrase (sujet, COD, COI, attribut du sujet, compléments circonstanciels, complément du nom). - S'initier à la phrase complexe. Notion de proposition principale, subordonnée. La subordonnée relative. Emploi correct des pronoms relatifs. - Maîtriser l'ensemble des conjugaisons de l'indicatif, l'impératif, le conditionnel et le subjonctif présent. - Repérer les propriétés des notions centrales utiles en orthographe : le nom et l'accord en genre et en nombre au sein du groupe nominal, le verbe, l'accord avec le sujet (nominal / pronominal) et l'accord de l'attribut avec le sujet. - Identifier les classes de mots qui subissent des variations morphologiques (nom, déterminant, adjectif, pronom, verbe).		
Composantes de la compétence / savoir-faire	Connaissances associées	Méthodes, démarches, outils
<i>Maîtriser les correspondances grapho-phonologiques</i>	<i>Ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés</i>	- Lien entre la prosodie et l'organisation du texte à l'oral et à l'écrit. - Travail sur l'homophonie lexicale et grammaticale.
<i>Acquérir et maîtriser le sens et l'orthographe des mots</i>	<i>La polysémie et la synonymie</i> <i>La dérivation (mots de la même famille)</i> <i>Le groupement par champ lexical</i> L'étymologie et l'emprunt aux langues : découverte des bases latines et grecques, dérivation et composition à partir d'éléments latins ou grecs <i>Listes de fréquences des mots les plus courants</i>	<i>L'étude des mots se fait en contexte (compréhension et production) et hors contexte (activités spécifiques sur le lexique et la morphologie).</i> - Observation, manipulation des formes, classements, organisation des savoirs lexicaux sous forme de schémas, établissements de collections, etc. et recontextualisation. - Justifications explicites. - Reformulations par la nominalisation des verbes (le roi accède au pouvoir / l'accession du roi au pouvoir). - Utilisation de dictionnaires papier et en ligne. - Repérage des mots appartenant au vocabulaire savant, identification des bases latines et grecques, construction de séries lexicales - Utilisation des informations étymologiques des dictionnaires
<i>Maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe dans la relation oral-écrit</i>	<i>Marques du genre et du nombre perçues et écrites finales en /E/</i> Classes subissant des variations : deux noyaux, le nom et le verbe. Le déterminant – l'adjectif – le pronom Le groupe nominal Accords au sein du groupe nominal, du verbe avec son sujet et de l'attribut avec le sujet (à rapprocher de l'accord du participe passé avec être)	- Élaboration de règles de fonctionnement construites sur les régularités. - Manipulations syntaxiques (remplacement, déplacement, pronominalisation, encadrement, réduction, expansion). - Mise en place d'un faisceau d'activités : - des séances de réflexion et d'observation (chercher), - des séances d'entraînement (structurer), - des séances de réinvestissement (consolider).
Comprendre le verbe : - comment il fonctionne - comment il s'écrit	Aspect verbal (valeurs du verbe) abordé à travers l'emploi des verbes en production (le récit au passé simple à la 3 ^{ème})	Comparaison de constructions d'un même verbe, les catégoriser (rapport sens-syntaxe) et les réemployer (jouer avec, jouer à, jouer pour... / la plante pousse - Pierre pousse Paul).

²⁴ Trop réducteur.

	<p><i>personne</i>²⁵, <i>le discours au présent ou au passé composé, etc.</i>)²⁶ Distinction entre récit au passé simple et récit au présent ou au passé composé.</p> <p>Lien sens – syntaxe : place et rôle du verbe, constructions verbales, les compléments d'objet du verbe et groupe verbal²⁷.</p> <p>Morphologie verbale écrite en appui sur les régularités et la décomposition du verbe (radical-marques de temps-marques de personne), assemblage des temps composés</p> <p>Reconnaissance du verbe, accord du verbe avec son sujet</p>	<p>Au niveau de la morphologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travailler sur les régularités des marques de personne (marques terminales) – comparaison et tri de verbes à tous les temps simples, - travailler sur les régularités des marques de temps (imparfait-futur-passé simple aux 3^{ème} personnes-présent-conditionnel) et l'assemblage des temps composés. <p>Classification des verbes en fonction des ressemblances morphologiques (verbes en -er / en -dre / en -ir / en -oir...).</p>
<p>Maîtriser le fonctionnement syntaxique et sémantique de la phrase</p>	<p><i>Cohérence sémantique de la phrase : de quoi on parle (thème) et ce qu'on en dit (propos ou prédicat) à quoi on peut rajouter des compléments de phrase facultatifs</i>²⁸</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sujet de la phrase (un groupe nominal, un pronom, une subordonnée) - Le propos ou prédicat de la phrase (très souvent un groupe verbal formé du verbe et de compléments du verbe) le verbe et ses compléments - Le complément de phrase²⁹ Les compléments circonstanciels (un groupe nominal, un groupe prépositionnel, un groupe adjectival, une subordonnée) 	<p>Création de phrases grammaticalement correctes, mais sémantiquement non acceptables.</p> <p>Construction de phrases : amplification et réduction d'une phrase.</p> <p>Étude de l'enchaînement des phrases.</p> <p>Repérage de groupes nominaux en position de compléments et caractérisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - peut-on les supprimer ? - peut-on les déplacer en début de phrase ? - peut-on les pronominaliser ? <p>La réponse à ces questions permet de caractériser les compléments du verbe (identification du groupe verbal) et les compléments de phrase.</p>
<p>Terminologie utilisée</p> <p>Nom / verbe / déterminant / adjectif / pronom (distinction entre les pronoms personnels et les pronoms de reprise) / Groupe nominal</p> <p>Verbe de la phrase / sujet du verbe / compléments d'objet du verbe (complète le verbe et appartient au groupe verbal) / attribut du sujet / complément de phrase (complète la phrase) / circonstanciels / complément du nom (complète le nom) / Sujet de la phrase – prédicat de la phrase</p> <p>Verbe : radical – marque du temps – marque du sujet de personne</p>		
<p>Repères de progressivité</p> <p>A partir de la matière sonore, identifier les relations phonèmes/ graphèmes puis graphème/ orthographe lexicale et relation graphème/ orthographe grammaticale.³⁰</p> <p>L'étude des fonctions de la phrase doit suivre une progression rigoureuse qui permet de travailler la syntaxe dans le sens d'un enrichissement progressif de la phrase (sujet + verbe intr., sujet + verbe tr. + COD, S+V+CO+CC...)</p> <p>Trois niveaux à privilégier : celui du mot (choix lexical, marques morphologiques, rôle dans la construction syntaxique), celui de la phrase (construction et</p>		

²⁵ On apprend les conjugaisons à toutes les personnes. Cela fait partie de la connaissance nécessaire de sa langue maternelle

²⁶ La distinction universitaire récit / discours est complexe et inutile en cycle 3. On n'a pas besoin de ces concepts pour expliquer à un enfant de 10 ans qu'il ne faut pas mélanger passé simple et passé composé.

²⁷ La notion de GV n'a aucun intérêt en Primaire. Inutile d'encombrer les élèves avec elle.

²⁹ La distinction complément de phrase / complément de verbe n'est pas efficace aux cycles 3 et 4. Ce n'est pas rendre service aux élèves que de leur enseigner des critères de reconnaissance inefficaces.

²⁸ C'est de la folie de superposer en Primaire (et même au collège) la notion de prédicat à celle de sujet. Les élèves n'y comprendront plus rien. C'est le sujet ou le thème ? Les deux ! Et parfois, le thème, c'est un complément circonstanciel... Quel désarroi pour les élèves ! Cette notion n'apporte rien. On peut d'ailleurs très bien s'en servir sans l'enseigner directement, en s'appuyant sur la pratique de la langue par les élèves.

³⁰ Charabia incompréhensible.

cohérence sémantique) et du texte (énonciation, cohésion, cohérence)
Croisements interdisciplinaires
Rédaction de textes variés selon les besoins des différentes disciplines en exerçant la vigilance orthographe et la réflexion sur la langue Comparaison avec la langue vivante étudiée en classe ou avec des langues premières Comparaison et observation d'autres langues que les langues enseignées

Français cycle 4

L'enseignement du Français s'organise autour de compétences qu'on peut regrouper en quatre grandes entrées : l'oral, l'écriture, la lecture, l'étude de la langue et l'oral.³¹ Cet ordre de présentation marque l'importance au cycle 4 de travailler intensément l'oral et l'écriture comme entrées majeures pour mobiliser lecture et ressources de la langue.

La séquence est la forme à privilégier pour l'enseignement du Français. Le professeur organise sur l'année la progression de son enseignement [dans le souci d'éclairer au mieux chaque point du programme,] et adapte sa démarche aux besoins et à la diversité des publics scolaires visés. Il veille à la cohérence du travail qu'il conduit avec les élèves, afin d'éviter une dispersion des enseignements qui serait contraire à l'efficacité des apprentissages et à l'unité de sa discipline.

Les activités proposées doivent impliquer l'élève dans les apprentissages sous forme de dispositifs variés (groupes, travaux individualisés, débats...), les exercices et entraînements étant au service d'activités plus globales (production de textes, exposés oraux, lectures nombreuses, analytiques et cursives) comprenant des temps de réflexion sur leur finalité. Dans l'étude de la langue, l'inflation terminologique doit être évitée : il s'agit moins de parvenir à une connaissance exhaustive de tous les éléments que de parvenir à la maîtrise des principales notions (en particulier natures et fonctions) et de souligner les principes de fonctionnement du système de la langue. Des séances spécifiques en étude de la langue peuvent se trouver justifiées à l'intérieur de la séquence. L'étude de la langue se fait néanmoins prioritairement dans une dynamique d'ensemble incluant activités de lecture, d'écriture et d'oral dans une même perspective de développement des compétences langagières. L'étude de la langue doit faire l'objet d'une progression rigoureuse, apte à éveiller chez l'élève une conscience claire des structures syntaxiques mises en œuvre à l'écrit. Les notions grammaticales qui constituent des repères communs dans cette conscience de la langue doivent être soigneusement expliquées, et pas seulement décrites à travers une série de propriétés distributionnelles. À cette fin, la leçon de grammaire est indispensable. Pour conduire cette leçon, le professeur choisira la démarche qui lui semblera la plus adaptée à son objet et à ses élèves. Toutefois, il n'oubliera pas d'établir des liens réguliers entre la grammaire et les autres domaines du français.

Comme aux cycles 2 et 3, le vocabulaire doit faire l'objet d'une attention constante et son enrichissement donner lieu à un travail quotidien.

Les ressources du numérique sont intégrées au travail en Français. Les croisements interdisciplinaires sont à rechercher, d'autant que le Français constitue un lieu privilégié pour l'apprentissage de la langue scolaire ; en particulier, l'enseignant puise librement dans les thématiques d'histoire des arts pour élaborer des projets et construire des liens entre les arts du langage et les autres arts, comme entre le Français et les autres disciplines. Enfin, l'enseignement du Français contribue aux deux parcours de l'élève, le parcours d'éducation artistique et culturelle et le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.

Au cycle 4, le travail en Français, dans ses différentes composantes (oral, écriture, lecture, étude de la langue), est structuré par quatre thèmes : « Se chercher, se construire » ; « Vivre en société, participer à la société » ; « Regarder le monde, inventer des mondes » ; « Agir sur le monde ». Chacun de ces thèmes fait l'objet d'un questionnement spécifique par année. Ces questionnements obligatoires sont complétés par des questionnements complémentaires au choix de l'enseignant. Le parcours ainsi suivi durant le cycle 4 est présenté dans le tableau ci-dessous. Chaque année, les questionnements sont abordés dans l'ordre choisi par l'enseignant. En outre, chaque questionnement peut faire l'objet de plusieurs séquences, à des moments différents de l'année, selon une problématisation ou des priorités différentes (accent mis sur les activités d'écriture, ou sur le travail du langage oral, ou encore sur la lecture). Inversement, une même séquence peut croiser deux questionnements. Quelques repères non exhaustifs, formulés en termes de genres et types d'œuvres et de textes (littéraires et non littéraires) et de domaines artistiques autres que les arts du langage, sont donnés à titre indicatif pour chaque questionnement.

N.B. Nous récusons la pertinence d'une approche de la littérature à travers des thèmes réducteurs. Tout le volet littérature serait à revoir. Il faut au minimum réintroduire des auteurs, des œuvres, des périodes, pour garantir une certaine unité sur le territoire.

³¹ Ordre à revoir pour garantir un enrichissement de la langue oral par la langue écrite.

	Se chercher, se construire	Vivre en société, participer à la société	Regarder le monde, inventer des mondes	Agir sur le monde	Questionnements complémentaires (un au moins par année, au choix)
5 ^{ème}	<p>Le voyage et l'aventure : pourquoi aller vers l'inconnu ? <i>Repères :</i> <i>Récits de voyage et d'exploration, romans d'aventure, épopées</i> <i>Films, documentaires, photographie</i></p>	<p>Le groupe (famille, amis, réseaux), entre épanouissement et enfermement <i>Repères :</i> <i>Théâtre, romans et récits de famille, récits autobiographiques, correspondance, littérature d'idées, presse</i> <i>Films, fiction-audiovisuelle</i></p>	<p>Imaginer des univers nouveaux <i>Repères :</i> <i>Récits, contes, poésie, bande-dessinée</i> <i>Merveilleux, fantastique, science-fiction, utopie, fantasy, anticipation</i> <i>Films, fiction-audiovisuelle, peinture, arts numériques</i></p>	<p>Héros et héroïsmes <i>Repères :</i> <i>Epopées, mythes, légendes, romans de chevalerie, théâtre, poésie, bande-dessinée et comies, presse</i></p>	<p>• L'homme est-il maître de la nature ? <i>Repères :</i> <i>Romans, articles de presse et de revues scientifiques, littérature d'idées</i> <i>Films, documentaires</i> • Questionnement libre</p>
4 ^{ème}	<p>Dire l'amour <i>Repères :</i> <i>Poésie lyrique, roman, correspondance, théâtre, essai</i> <i>Musique, opéra, films</i></p>	<p>Individu et société : confrontations de valeurs ? <i>Repères :</i> <i>Théâtre, récits</i> <i>Tragique, comique, dilemme</i> <i>Opéra, films</i></p>	<p>La fiction pour interroger le réel <i>Repères :</i> <i>Nouvelles et romans réalistes</i> <i>Réalisme</i> <i>Films, fiction audiovisuelle, peinture</i></p>	<p>Informé, s'informer, déformer ? <i>Repères :</i> <i>Articles et tribunes de presses sur tous supports, romans portant sur le journalisme, correspondance</i></p>	<p>• La ville, lieu de tous les possibles ? <i>Repères :</i> <i>Nouvelles et romans, notamment policiers, poésie</i> <i>Films, photographie, peinture, documentaires</i> • Questionnement libre</p>
3 ^{ème}	<p>Se raconter, se représenter <i>Repères :</i> <i>Récits autobiographiques, poésie, autoportraits, récits d'enfance, journaux intimes, mémoires, théâtre</i> <i>Peinture, photographie, sculpture</i></p>	<p>Dénoncer les travers de la société <i>Repères :</i> <i>Fables, fabliaux, maximes, caricature, contes philosophiques, littérature d'idées</i> <i>Satire</i> <i>Presse, dessins de presse</i></p>	<p>Visions poétiques du monde <i>Repères :</i> <i>Poésie, romans et récits poétiques, écrits d'artistes</i> <i>Peinture, photographie, musique</i></p>	<p>Agir dans la cité : individu et pouvoir <i>Repères :</i> <i>Théâtre, romans, littérature d'idées, presse</i> <i>Cinéma, fiction-audiovisuelle, documentaires</i></p>	<p>• Progrès et rêves scientifiques <i>Repères :</i> <i>Romans, articles de presse et de revues scientifiques</i> <i>Utopies et contre-utopies, science-fiction</i> <i>Films, fiction-audiovisuelle, documentaires</i> • Questionnement libre</p>

ORAL³²

Compétences attendues en fin de cycle 4			
- Comprendre des discours oraux élaborés (récit, exposé magistral, émission documentaire, journal d'information) - Produire une intervention orale continue de cinq à dix minutes (présentation d'une œuvre littéraire ou artistique, exposé des résultats d'une recherche, défense argumentée d'un point de vue) - Lire un texte à haute voix de manière claire et intelligible ; dire de mémoire un texte littéraire - Interagir dans un débat de manière constructive et en respectant la parole de l'autre			
Composantes de la compétence	Domaines du socle	Connaissances associées	Méthodes et activités
Apprendre à comprendre des messages, des discours oraux	1	Le dit, le sous-entendu Genres et types de discours oraux ³³	Écoute active, citation, résumé et reformulation de propos tenus par autrui
Exprimer ses sensations, ses sentiments, formuler un avis personnel à propos d'une œuvre ou d'une situation	1-3	Lexique approprié Expression de la subjectivité Expression de la justification	Aide à la présentation d'un point de vue personnel lors d'une prestation orale Formulation de réactions après lecture d'un texte Explication d'une démarche personnelle
Pratiquer les genres de l'oral - Participer à un débat, exprimer une opinion argumentée et prendre en compte son interlocuteur - Rendre compte d'une situation ou d'une œuvre - Rendre compte d'une recherche - Raconter une histoire	1-3	Codes de l'oral et de l'écrit : comparaison Procédés de reprise de la parole de l'autre Techniques d'argumentation Fonctions et formes du compte rendu Techniques du récit	Activités d'échanges et de débat, notamment débat interprétatif, débat littéraire, cercles de lecture Interactions en classe et dans des situations variées Écoute active, citation, résumé et reformulation de propos tenus par autrui Travail sur des enregistrements de prestations personnelles, exposés
Interagir avec autrui dans un échange, une conversation	1-3	Règles de la conversation Actes de parole ³⁴ Formules de politesse	Jeux de rôle, dialogues fictifs Echanges dans le cadre de projets
Percevoir et exploiter les ressources expressives et créatives de la parole	5	Ressources de la voix, de la respiration, du regard, de la gestuelle Techniques multimodales (textes, sons et images)	Lecture à haute voix et mémorisation de textes Mises en voix et théâtralisation Usage des technologies numériques pour enregistrer la voix, associer sons, texte et images

ÉCRITURE

L'apprentissage de la rédaction, comme celui de la compréhension, est mené de façon progressive et explicite. Il prend appui sur le travail conduit en grammaire pour consolider autant que nécessaire la rédaction de phrases simples mais complètes et dûment ponctuées, travailler l'enchaînement des phrases et l'organisation des paragraphes cohérent pour aboutir enfin à un texte complet et structuré. Il peut faire l'objet d'exercices méthodiques destinés à travailler des points précis (ponctuation, mobilisation de structures précises, correction de phrases...).

³² Partie à déplacer à la fin du programme de cycle 4

³³ ??? Notions à éclaircir par quelques exemples, ou à supprimer.

³⁴ Ce n'est pas une connaissance exigible au collège. Aucun intérêt.

Compétences attendues en fin de cycle 4			
- Communiquer par écrit et sur des supports variés (papier, numérique) un sentiment, un point de vue, un jugement en tenant compte du destinataire et en respectant les principales normes de la langue écrite - Formuler par écrit sa réception d'une œuvre littéraire ou artistique - En réponse à une consigne d'écriture, produire un écrit d'invention s'inscrivant dans un genre littéraire du programme, en s'assurant de sa cohérence et en respectant les principales normes de la langue écrite			
Composantes de la compétence	Domaines du socle	Connaissances associées	Méthodes et activités
Comprendre les intérêts et les fonctions de l'écrit, réfléchir à l'acte d'écrire	2-4-5	Histoire de l'écriture et de ses représentations	Enquête sur les usages de l'écriture (sociaux, personnels, littéraires...) Verbalisation des intentions d'écriture Elaboration de stratégies d'écriture
Produire des écrits pour penser et pour apprendre	1-2	Divers outils de prise de notes	Élaboration de traces écrites individuelles ou collectives Listes, cartes mentales, schémas, dessins Écrits de réception
Rédiger un texte en fonction d'une intention et en tenant compte du destinataire	1	Lexique adapté Cohérence du texte Situation d'énonciation Formes variées de l'écriture numérique	Pratique régulière et diversifiée d'écrits, notamment sous une forme numérique
Mettre en œuvre un processus d'écriture - Planifier les étapes de son texte - Formuler et transcrire - Respecter les principales normes de la langue dans une première écriture - Améliorer son texte en mobilisant les ressources de la langue	1-2 5	Outils de vérification, dictionnaires Codes de mise en page Ressources de la syntaxe (reprises, choix des connecteurs ...) et de la ponctuation Orthographe lexicale et grammaticale	Utilisation de dictionnaires, de logiciels de traitement de texte Activités considérant l'écriture comme un processus (plutôt qu'un produit) et valorisant la réécriture Valorisation des écrits : lecture orale, publication
Pratiquer l'écriture d'invention - Utiliser les caractéristiques des genres littéraires pour composer des écrits créatifs - Exploiter des lectures pour enrichir son écrit	1-2-3-5	Principaux genres littéraires Textes supports, déclencheurs, réserve lexicale Outils pour analyser des textes	Activités d'imitation, de transposition, de greffe Activités d'écriture de formes variées, mettant en jeu l'imagination ou l'argumentation Utilisation de brouillons successifs Écritures de réception de textes lus Apport de ressources textuelles pour répondre à un problème d'écriture

LECTURE

Le professeur de Lettres doit, par le choix des textes étudiés en classe, donner prioritairement accès aux œuvres classiques auxquelles l'élève ne peut accéder seul et qui, à cause de leur richesse, sont devenues des références pour toute l'humanité.

Dans le souci de favoriser les travaux interdisciplinaires, il mettra chaque année l'accent sur les périodes traitées au programme d'Histoire.

Compétences attendues en fin de cycle 4			
<p>- Lire et comprendre en autonomie des textes variés, des images et des documents composites, sur différents supports (papier, numérique)</p> <p>- Lire, comprendre et interpréter des textes littéraires en fondant l'interprétation sur quelques outils d'analyse simples</p> <p>- Situer les textes littéraires dans leur contexte historique et culturel</p> <p>- Lire une œuvre complète et rendre compte oralement de sa lecture</p>			
Composantes de la compétence	Domaines du socle	Connaissances associées	Méthodes et activités
<p>Apprendre à comprendre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter sa lecture à l'objectif poursuivi - Adapter sa lecture aux supports et aux modes d'expression (texte, image, autres modes) - Reconnaître les implicites d'un texte et faire les inférences et hypothèses de lecture nécessaires - Recourir à des stratégies de lecture 	1,2	<p>Éléments de cohérence d'un texte</p> <p>Références culturelles des textes</p> <p>Nature des documents</p> <p>Maîtrise de la langue scolaire</p> <p>Travail du vocabulaire en contexte et par réseaux thématiques</p>	<p>Reformulations, verbalisation des représentations mentales</p> <p>Stratégies de compréhension du lexique</p> <p>Régulation et contrôle de la lecture</p>
<p>Comprendre le monde et ses représentations par la lecture d'images, de documents composites (y compris numériques) et de textes non littéraires</p>	3, 4,5	<p>Caractéristiques des différents textes étudiés (scientifiques, médiatiques, composites...)</p> <p>Éléments d'analyse de l'image</p>	<p>Lecture et analyse de textes et de documents variés</p> <p>Traitement de l'information</p>
<p>Comprendre le monde et ses représentations par la lecture d'œuvres littéraires et la fréquentation d'œuvres d'art</p>	3, 4,5	<p>Genres littéraires : romans, contes, nouvelles, poésie, théâtre</p> <p>Caractéristiques et enjeux de l'environnement médiatique et numérique³⁵</p> <p>Les œuvres majeures depuis l'Antiquité, leur contexte et le dialogue entre les arts</p>	<p>Activités reliant lire /écrire / dire dans le cadre d'une séquence</p>
<p>Construire une interprétation des textes littéraires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formuler des impressions de lecture - Percevoir un effet esthétique et en analyser les sources - Situer une œuvre dans son contexte pour éclairer ou enrichir sa lecture et établir des relations entre des œuvres littéraires et artistiques 	1	<p>Notions d'analyse littéraire</p> <p>Procédés stylistiques</p> <p>Éléments d'histoire littéraire et d'histoire</p> <p>Éléments d'analyse d'œuvres théâtrales, cinématographiques, picturales, musicales</p>	<p>Formulation de jugements de goût, révisables lors de la confrontation avec les pairs ou le professeur.</p> <p>Travail sur les sources d'information</p> <p>Mise en voix et théâtralisation</p>
<p>Repères de programmation :</p> <p>Chaque année, l'enseignant aborde les questionnements au programme en mobilisant les ressources de : la littérature patrimoniale (en s'efforçant de puiser dans toutes les époques, du Moyen Âge au XX^e siècle) ; la littérature contemporaine ; les littératures antiques et étrangères ; la littérature de langue française ; la littérature de jeunesse ; les textes non littéraires de natures et de fonctions variées (écrits sociaux, documentaires) ; d'œuvres issues de domaines artistiques diversifiés. Il s'agit notamment d'établir constamment des ponts entre le passé, le présent et les questions du</p>			

³⁵ Sens ?

monde de demain, en dépassant les frontières artificielles, dans une perspective culturelle ouverte et riche.
Chaque année du cycle, l'élève lit :

- au moins trois œuvres complètes en lecture intégrale ;
- au moins trois œuvres complètes en lecture cursive ;
- au moins trois groupements de textes (lectures analytiques et cursives).

ÉTUDE DE LA LANGUE

Le cycle 3 a donné la priorité aux notions permettant l'acquisition de l'orthographe et a proposé une étude réflexive de la langue dans le contexte de son usage en lecture et en écriture.

Le cycle 4 poursuit ces apprentissages et entend également permettre aux élèves de comprendre le fonctionnement de la langue et de son système. Dans cet objectif, le choix a été fait de fonder le programme sur des notions centrales dont l'étude sera progressivement approfondie au cours du cycle.

L'étude de la langue doit faire l'objet d'une progression rigoureuse, apte à éveiller chez l'élève une conscience claire des structures syntaxiques à l'œuvre à l'écrit. Les notions grammaticales qui constituent des repères communs dans cette conscience de la langue doivent être soigneusement expliquées, et pas seulement décrites à travers une série de propriétés distributionnelles. À cette fin, la leçon de grammaire est indispensable. Pour conduire cette leçon, le professeur choisira la démarche qui lui semblera la plus adaptée à son objet et à ses élèves. Sans oublier d'établir des liens réguliers entre la grammaire et les autres domaines du français dans le reste de son enseignement, il pourra consacrer au moins une séance hebdomadaire à cette étude de la langue méthodiquement conduite. Afin de préserver l'égalité entre les élèves et les établissements dans la maîtrise du français, le volume d'une heure hebdomadaire fixé réglementairement, en dehors des modulations horaires laissées au choix des établissements (décret 2015-544, article 2), sera prioritairement affecté à l'étude de la langue en dernière année du cycle 3 (classe de 6e) et chaque année du cycle 4.

L'organisation de cet enseignement s'articule selon les axes suivants :

* **Étudier la langue pour construire une posture réflexive** en prenant la langue comme objet d'analyse. L'étude de la langue doit conduire à une représentation claire des principales notions grammaticales (notamment les différentes natures et fonctions) indispensables à la réflexion sur la construction des phrases et à l'automatisation des règles orthographiques. La mémorisation de règles hors contexte est inefficace, l'objectif est bien de faire réfléchir les élèves sur les normes, la pertinence et l'acceptabilité de telle ou telle production en lien avec les activités de lecture et d'écriture. L'étude de la langue construit et entretient ainsi une vigilance grammaticale et orthographique.³⁶

* **Étudier la langue pour construire des compétences langagières** nécessaires notamment à l'écrit. En s'appuyant sur une progression grammaticale rigoureuse, le professeur conduit l'élève à améliorer ses productions écrites selon une progression tout aussi méthodique : il assure la correction de la phrase, puis son enrichissement, le bon enchaînement des phrases entre elles jusqu'à l'élaboration du paragraphe, la cohérence textuelle enfin. Pour s'approprier le sens des textes et de mener des analyses littéraires étayées. C'est en permettant à l'élève, par son expertise, de surmonter une à une toutes les difficultés posées par l'exercice de la rédaction que le professeur le fait progresser. Ces compétences interviennent dans la production d'écrits et dans leurs améliorations. On établit une liste des notions concernant la cohérence et la cohésion des textes qui restent à maîtriser pour les élèves à l'écrit et on construit une progression qui s'appuie sur leurs écrits.

* **Savoir orthographier** : le travail du cycle 3 se poursuit avec l'objectif de construction d'un rapport plus expert à la norme, en continuant à se fixer de grandes priorités en fonction des régularités orthographiques.

Compétences attendues en fin de cycle 4

- Repérer Connaître et appliquer les propriétés des notions grammaticales nécessaires à la correction orthographique et à la production d'un texte conforme à la norme orthographique.

- Savoir analyser en contexte l'emploi d'unités lexicales- un mot ou expression et savoir mobiliser un bagage lexical étendu.

- Mobiliser en réception et en production de textes les connaissances linguistiques permettant de construire le sens d'un texte, le rapport au genre littéraire, à la forme de discours, au type de texte.³⁷ Maîtriser les principales notions grammaticales nécessaires à l'exercice conscient d'une langue juste et précise.

- Construire et mobiliser les compétences linguistiques permettant d'analyser les propriétés d'un élément linguistique et son degré d'acceptabilité. Construire un rapport à la norme et à l'usage en syntaxe.³⁸ Utiliser ces notions pour corriger et enrichir son expression.

Composantes de la compétence	Connaissances associées	Méthodes et activités
------------------------------	-------------------------	-----------------------

³⁶ Vague, périprastique et peu clair, donc inutile.

³⁷ Charabia incompréhensible.

³⁸ Sens ?

Construire des compétences linguistiques		
<p>Comprendre le fonctionnement syntaxique.</p>	<p>La syntaxe de la phrase, des groupes syntaxiques L'énoncé oral, la phrase écrite : différences Les variations linguistiques³⁹</p> <p>Subordination/juxtaposition/coordination</p> <p>Les principaux temps des verbes Conjugaison de tous les verbes réguliers ou courants à tous les temps de l'indicatif, à l'impératif présent et passé, au conditionnel présent et passé et aux formes usuelles du subjonctif, à la voix active et passive.</p> <p>Les principales classes de mots (sans excès terminologiques) Classes subissant des variations - Classes de mots invariables : l'adverbe et les prépositions et les conjonctions⁴⁰ (leur rôle syntaxique) - Les fonctions (sujet, complément d'objet direct ou indirect, attribut du sujet, complément circonstanciel, complément du nom)</p> <p>L'architecture de la phrase et la hiérarchisation de l'information : - Propositions principales, subordonnées, indépendantes - Étude des subordonnées, nature (relative, conjonctive, interrogative) et fonction. - Analyse logique</p>	<p>Travail à partir des écrits des élèves, acceptables ou non, de corpus de phrases et/ou de textes créés, de textes littéraires ou non pour inviter à la problématisation (situation problème).</p> <p>Activités de manipulations : opérations de substitution, permutation, commutation.</p> <p>Articulation d'activités réfléchies et d'automatisation des procédures.</p>
Construire des compétences langagières		

³⁹ ???

⁴⁰ Nécessaires pour l'étude de la coordination et de la subordination

<p>Acquérir et maîtriser le sens et l'orthographe des mots :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter son bagage lexical passif et actif - Construire le sens à partir du contexte - Généraliser, spécifier - Définir, catégoriser 	<p>La nuance, la notion d'impropriété, le sens propre et figuré, les expressions figées, les glissements de sens.</p> <p>Désignation, détermination⁴¹ et qualification</p> <p>Mots génériques, mots spécifiques⁴²</p> <p>Étymologie et emprunt aux langues : bases latines et grecques, dérivation et composition à partir d'éléments latins ou grecs</p>	<p>L'étude des mots se fait en contexte (compréhension et production) et hors contexte (activités spécifiques sur le lexique et la morphologie).</p> <p>Observation, manipulation des formes, classements, organisation des savoirs lexicaux (établissements de collections, etc.) et recontextualisation.</p> <p>Textes à choix multiples. Justifications explicites et commentées</p> <p>Utilisation de dictionnaires papier et en ligne.</p>
<p>Mettre en relation les choix grammaticaux et lexicaux avec les types de discours et les situations d'énonciation</p>	<p>Les types de discours : raconter, décrire, argumenter, expliquer⁴³</p> <p>L'aspect verbal (temps du récit, système de concordance des temps)</p> <p>Paroles rapportées ; points de vue et voix narratives.⁴⁴</p> <p>La cohérence textuelle dans les textes littéraires et non littéraires</p> <p>Les substituts.</p> <p>Les indicateurs de temps et de lieux vs connecteurs.</p> <p>Rôles de la ponctuation.</p>	<p>Comparaison et production de textes (croisant genres et types de texte)</p> <p>Travail sur les productions orales et écrites des élèves, projection de textes et révision-correction collective, usage des outils numériques.</p> <p>Élaborations collectives de textes.</p> <p>Écrits narratifs ou descriptifs à partir d'images ou d'œuvres d'art.</p> <p>Écriture de suites de textes.</p> <p>Transposition d'un texte dans un autre genre (fabliau en farce, dialogue narratif en scène de théâtre, etc.).</p>
<p>Construire les notions permettant l'analyse et la production des textes et des discours</p> <ul style="list-style-type: none"> - la caractérisation - la modalisation - la complémentation - l'énonciation 	<p>Les expansions du nom, les adverbes</p> <p>Champ sémantique et champ lexical notamment des verbes</p> <p>Les outils pour exprimer un point de vue.</p> <p>La complémentation</p> <p>L'enrichissement de la phrase : complément du verbe d'objet vs complément de phrase</p>	<p>Travail sur corpus : énoncés créés par le professeur, productions d'élèves, extraits littéraires ou non, œuvres d'art (tableaux, planches de bande dessinée, gravure)</p> <p>Travail sur textes lacunaires (littéraires ou non) pour problématiser en réception l'étude de l'élément linguistique visé (situation problème).</p> <p>Travail sur corpus : énoncés créés par le professeur, productions d'élèves, extraits littéraires ou non, œuvres d'art (tableaux, planches de bande dessinée, gravure).</p> <p>Production de textes selon des destinataires</p>

⁴¹ C'est un phénomène à analyser via le complément du nom, pas un concept à étudier en soi.

⁴² Ce ne sont pas ces concepts qui sont utiles en tant que tels, mais éventuellement leur emploi (même sans les nommer) pour enrichir le vocabulaire. Il suffit de demander à l'élève : Utilise un mot plus précis / plus général. Inutile d'encombrer les programmes avec ce jargon.

⁴³ Inutile d'en faire un objet d'enseignement. On peut parfaitement expliquer ce qu'est une description ou un récit sans en passer par une typologie lourde et rébarbative.

⁴⁴ De quoi est-il question ? Est-il indispensable d'étudier la notion de point de vue au collège ? Cela ne peut-il attendre le lycée ? Il y a déjà tant à faire au collège, avec si peu d'heures !

	circonstanciel ⁴⁵ Les valeurs temporelles Indicateurs de temps et de lieu Les différents types de pronoms	variés ; réécriture d'un même texte en fonction de divers destinataires. Correspondance entre pairs, avec un adulte familial ou institutionnel. Ecriture de textes longs impliquant plusieurs voix narratives ou plusieurs situations d'énonciation dans une même scène énonciative.
Savoir orthographier		
Savoir relire un texte écrit : - Détecter les erreurs (savoir questionner une production orthographique, savoir juger de la pertinence d'un choix graphique) - Identifier les erreurs (savoir analyser la nature de l'erreur, sa source, les alternatives possibles)	Les lettres muettes Le son /E/ et ses graphies les plus fréquentes Orthographe grammaticale et orthographe lexicale Les groupes syntagmatiques, la chaîne d'accord Morphologie verbale en appui sur la connaissance des bases verbales selon les temps (présent, passé simple, participe passé) et des marques de personne	Discussions à partir de dictées, en classe entière ou en groupes ; réécritures ; tests de jugement orthographique et tout exercice supposant d'interroger les erreurs possibles et leur nature. Analyse de productions d'élèves, de corpus d'erreurs et tout exercice permettant à l'élève d'identifier les zones à risque. Entraînements à identifier des probabilités graphiques.
Repères de progressivité :		
<p>Le principe essentiel de cette progressivité est la notion d'acceptabilité (en fonction des genres, des situations d'énonciations, des effets recherchés et produits), notion qui permet à la fois le lien avec le socle et l'approche communicationnelle développée en langues vivantes.</p> <p>La progression au cours du cycle 4 veille à approfondir chaque notion, en choisissant les attributs les plus pertinents pour chacune. Il s'agit aussi de construire progressivement chez l'élève une posture réflexive lui permettant de manipuler la langue, de la décrire et de la commenter.</p> <p>Trois niveaux sont à privilégier : celui du mot (choix lexical, marques morphologiques, rôle dans la construction syntaxique), celui de la phrase (construction et cohérence sémantique)⁴⁶ et celui du texte (énonciation, cohésion, cohérence).</p> <p>Les notions à travailler au niveau du texte dans les productions d'écrit des élèves sont les suivantes : la cohérence textuelle (maîtrise de la chaîne anaphorique et des substituts nominaux et pronominaux), la cohésion textuelle avec la maîtrise des temps et modes verbaux, l'enchaînement interphrastique (liens logiques), la maîtrise du thème et du propos avec un usage pertinent de la ponctuation. Ces notions sont abordées de manière spiralaire tout au long de l'année, en s'appuyant sur les réalisations langagières des élèves.</p>		
Croisements disciplinaires :		
<p>Comparaison avec les langues vivantes étudiées en classe ; comparaison et observation d'autres langues que les langues enseignées.</p> <p>Comparaison avec des états antérieurs de la langue (textes en ancien français).</p> <p>Travaux interdisciplinaires : « figures téléphonées » en mathématiques ; rédaction de problèmes ; narration de recherche ; recherches et production de textes documentaires.</p> <p>Appui de l'étude de la langue sur les langues anciennes, particulièrement le latin : étude du lexique (étymologie, composition), fonctions syntaxiques ; comparaison du français et du latin.</p>		

Agnès Joste, Véronique Marchais,

Collectif *Sauver les lettres*, <http://www.sauv.net>

⁴⁵ Voir annexe.

⁴⁶ Pas seulement